

Bretagne, Morbihan
Ploemeur
Le Cosquéric
rue de l'Aérogare

Batterie d'artillerie antiaérienne Rossitten (Lo 302), Le Cosquéric (Ploemeur)

Références du dossier

Numéro de dossier : IA56132458
Date de l'enquête initiale : 2025
Date(s) de rédaction : 2025
Cadre de l'étude : enquête thématique régionale Inventaire des héritages militaires en Bretagne
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : ensemble fortifié, batterie, blockhaus, édifice logistique
Destinations successives : Batterie Rossitten

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en écart
Références cadastrales :

Historique

L'occupation allemande et la réquisition de la ferme du Cosquéric

Dès l'été 1940, la ferme du Cosquéric à Ploemeur, propriété de la famille Robic depuis 1917, est occupée par des soldats de l'Allemagne nazie (probablement par l'armée de terre, *Heer*). Garage, remise de 20 m² et cuisine sont réquisitionnés par l'autorité militaire allemande le 7 septembre 1940 (certificat de réquisition du 11 février 1941 de la commune de Ploemeur).

La défense antiaérienne de la ville-arsenal de Lorient

Vingt batteries antiaériennes lourdes (*Schwere Flak*) équipées de canon de 7,5 cm, 8.8 cm, 10.5 cm et 12.8 cm de calibre assuraient la protection du port, de la base de sous-marins de Lorient, des navires et de la base aérienne de "Kerlin-Bastard" contre les bombardements anglo-saxons durant la Seconde Guerre mondiale. Début 1944, c'est ainsi plus de cent canons antiaériens de gros calibre qui défendent la ville-arsenal de Lorient avec des effectifs importants pour les mettre en œuvre : 84 officiers, 674 sous-officiers et 3 000 marins.

La batterie antiaérienne "Rossitten" (3/817)

L'acronyme "Flak" est l'abréviation du mot allemand *Flugabwehrkanone* qui signifie "canon antiaérien" (plus précisément, canon de défense contre les avions). Le terme *Fliegerabwehrkanone*, que l'on peut traduire littéralement par canon de défense contre avion/aviateur est également employé.

Cette batterie antiaérienne a été créée en 1940 à Wilhelmshaven en Allemagne. En février 1941, elle est envoyée à Ploemeur en Bretagne avec une garnison de cent vingt soldats, composée d'une majorité de paysans originaires du nord de l'Allemagne. En 1942, elle est baptisée "Rossitten" du nom d'une ville de Prusse orientale : toutes les batteries antiaériennes pour la défense de Lorient portent en nom de code des noms de ville. En 1945, la ville de Rossitten a été rebaptisée "Rybachiï" ; elle se trouve aujourd'hui en Russie dans l'oblast de Kaliningrad.

Le premier commandant de l'unité est le capitaine Feldkamp, lui succède rapidement et jusqu'à la fin de la guerre le lieutenant Erich Borchers, un paysan originaire de Cuxhaven en Allemagne. La batterie est alors la 2/806 de la Marine-Flak-Abteilung 806 (groupe d'artillerie antiaérienne de la marine). En mai 1943, suite à la réorganisation de la défense antiaérienne à Lorient, elle devient la 3/817 de la Marine-Flak-Abteilung 817 dont le poste de commandement est implanté au château de Kerloudan ("Lo 402") à Ploemeur.

L'unité occupe la ferme du Cosquéric : les officiers s'installent dans le logis de la ferme (construit en 1930) tandis que l'équipage de la batterie est logé dans des baraquements en bois implantés à proximité des canons antiaériens.

Archives et plan mentionnent l'armement composé en mai 1944 de quatre canons antiaériens de 10,5 cm de calibre et de deux canons de 2 cm de calibre dont un canon à tube quadruple implanté au nord. Selon toute vraisemblance, il s'agissait de canon de 10,5 cm SK C/32.

Dans un premier temps (année 1941- première moitié de 1942 au moins), les canons sont disposés dans des emplacements de campagne.

Les bunkers permanents (*Ständig Ausbau*, abrégé en "St") en norme de protection B (*Baustärke B*, c'est-à-dire 2 m d'épaisseur de béton) sont construits plus tard, après le deuxième trimestre 1942, si on observe les dates de mise en place des plans standards présents sur le site :

- 2e trimestre 1942 : Fl 243a (Fl 229 ?)
- 3e trimestre 1942 : Fl 244 ; Fl 245, Fl 246 ;
- 4e trimestre 1942 : 621.

Selon les états de construction datés de juillet 1943 (*Übersicht über den ständigen Ausbaustand. Stand : 1. Juli 1943*) pour la région défensive de Lorient, 292 constructions permanentes sont programmées : 144 (50 %) sont réalisées et 82 (27 %) sont en chantier. Il s'est agi prioritairement de construire entre août 1942 et juillet 1943 les abris à personnel et à munitions ainsi que les cuves destinées à recevoir des canons antiaériens (*Flak-Geschützstände*) ou des projecteurs (*Scheinwerferstände*). Pour un bunker de type 621 (356 m³ de béton), le temps de réalisation moyen avoisine les 8 semaines.

L'après-guerre

Le déminage et la remise en culture

Marqué de nombreux cratères dus aux bombardements, le site de la batterie antiaérienne est évacué le 10 mai 1945. En raison de la présence de mines et de munitions, des parcelles labourables sont laissées incultes ou en friche par les cultivateurs.

Les opérations de déminage, désobusage (ramassage des munitions et obus) et débompage sont réalisées durant l'été 1946 autour des lieux-dits Le Cosquéric et Breuzent par le service départemental du Morbihan composé d'équipes d'experts français et d'une main d'œuvre composée de prisonniers de guerre allemands.

Sur 110,09 ha de superficie, 73,79 ha ont été passés au détecteur à métaux et nettoyés et 6,4 ha ont été "labourés" avec un tracteur Lanz Bulldog par le service départemental du déminage ; 29,9 ha a été "labourés" par les cultivateurs eux-mêmes qui engagent leur responsabilité en cas d'accident via des certificats. Comme d'autres cultivateurs, Joseph Robic de la ferme du Cosquéric refuse le concours du tracteur du service de déminage pour deux parcelles et rédige et signe un certificat le 12 août 1946. Il demande en revanche l'intervention du service de déminage pour le nettoyage d'une parcelle couverte de ronces, d'ajoncs et encombrés de barbelé, minée et inculte depuis 1943.

Dans les lieux-dits Le Cosquéric et Breuzent, 23,5 t de munitions et obus ont ainsi été traitées au 1er novembre 1946 par le service départemental du déminage ; trois bombes sont signalées à l'est de Breuzent (pour la seule commune de Ploemeur, 240 t de munitions et obus sont traitées et 11 bombes sont signalées).

Du 28 mai au 6 juin 1947, 525 obus de 122 mm russes issus du champ de mines IV de Breuzent sont traités ; les bunkers sont vidés et balayés par le service départemental du déminage.

La commune de Ploemeur est officiellement désobusée le 28 septembre 1947, mais des dépôts de munitions subsistent.

Le rapport Pinczon du Sel

Le site de la batterie antiaérienne du Cosquéric est recensé par la Marine nationale dans le cadre de la réalisation du rapport Pinczon du Sel (1946-1947) consacré aux installations du Mur de l'Atlantique, mais non documenté en détail.

Pillage, récupération et oubli

Les constructions sont pillées ; les baraquements sont démontés pour être remontées tout ou partie ailleurs. Les tranchées sont rebouchées et les terres remises en culture.

Les constructions sont progressivement envahies par la végétation et oubliées.

Imposés par "l'occupant" sur des terrains réquisitionnés, les constructions - non imposables - ne sont pas cadastrées comme éléments bâtis. Elles ne semblent pas avoir été réutilisées à l'exception du bassin situé près des cuves à canon.

Trois bunkers, propriétés de la Marine nationale

Dans le contexte de la Guerre froide, trois bunkers permanents de la batterie antiaérienne "Rossitten" (les deux bunkers situés près de la ferme du Cosquéric : bunker-abri de type Fl 245 pour groupe électrogène et bunker-abri de type 621 ; au nord vers Breuzent, le bunker-magasin à munitions de type Fl 246) sont acquis en 1963 par le ministère de la Défense dans l'hypothèse de les reconvertis en abri antinucléaire.

Sur le terrain, des bornes de délimitation de terrain militaire témoignent encore de cette propriété : elles sont numérotées et marquées d'une ancre de marine. Du fait de leur appartenance au domaine militaire, les trois bunkers sont conservés en bon état.

Conservation et patrimonialisation du site

En 1999, Jean Robic achète à l'État les deux bunkers situés près de la ferme du Cosquéric.

A une date indéterminée, l'État a vendu à la commune de Ploemeur la parcelle contenant le bunker-magasin à munitions de type Fl 246. En 2005, Jean Robic achète à la commune de Ploemeur le bunker-magasin à munitions (le bunker a conservé sa signalétique : "MARINE NATIONALE/DEFENSE D'ENTRER. /DANGER").

Créée en 2012 par Jean Robic, l'association *Rossitten histoire et mémoire* se donne pour objet de mettre en valeur la batterie "Rossitten" et son histoire dans la Seconde Guerre mondiale. Certaines constructions - notamment celles situées dans parcelle du Conseil départemental du Morbihan - ont été nettoyées et dépolluées afin de les rendre accessibles au public. En 2025, la Société civile immobilière du Cosquéric est propriétaire des parcelles contenant les trois bunkers ainsi que d'autres parcelles bâties ou non bâties.

Période(s) principale(s) : 2e quart 20e siècle ()

Période(s) secondaire(s) : 2e moitié 20e siècle, 1er quart 21e siècle ()

Auteur(s) de l'oeuvre : Organisation Todt (maître d'oeuvre, attribution par travaux historiques)

Description

Cet ensemble fortifié de l'Allemagne nazie s'étendait sur une superficie d'environ douze hectares délimité par un réseau de fil de fer barbelé et protégé par dix-sept champs de mines permanents. Il était doté de constructions liées à la vie quotidienne de la garnison, à la logistique et à la défense :

- construction de campagne (*Feldmässiger Ausbau*, abrégé en FA ou Fm) :

- un bunker pour pompe à eau et citerne enterrée ;
- un bunker pour pompe à eau ou puits et trois bassins ;
- un bunker-puits à câbles pour relais téléphonique ;
- un poste de garde ;
- une vingtaine de postes de tir de campagne ("trous de renard" : *Schützenlöcher*).

- construction de campagne renforcée (*Verstärkt feldmässiger Ausbau*, abrégé en VF) :

- six postes d'observation et de tir dits *Tobruk* ;
- deux bunkers-cuves pour canon antiaérien ;
- un bunker-abri pour transformateur ;

- construction permanente (*Ständig Ausbau*, abrégé en St) :

- un bunker-citerne ;
- un bunker-abri pour soldats (type 621) ;
- un bunker-centrale à machines (type Fl 245) ;
- six bunkers-cuves pour canon antiaérien (type Fl 243a) ;
- un bunker-poste de direction de tir (type Fl 229) ;
- un bunker-poste de direction de tir (type Fl 244 modifié avec cuve de télémètre implantée sur la dalle de couverture) ;
- un bunker-magasin à munitions (type Fl 246).

Au sud de l'ensemble fortifié se trouvait un ensemble secondaire regroupant un emplacement pour appareil de mesure radio (*Funkmeßortungsgerät* abrégé en FuMO), un emplacement pour un appareil de pointage, de visée et de direction (*Leit-Richt-Gerät*, abrégé en L.R.G.), un emplacement pour projecteur de 60 cm de diamètre (*Scheinwerfer*, abrégé en S 6), plusieurs abris et un grand baraquement.

Un emplacement pour dispositif d'écoute (*Horchgerät*) est également signalé en 1941.

Un FuMO 213, radar* de conduite de tir antiaérien et un FuMO 303, radar de veille lointaine sont signalés sur le site par des témoignages d'anciens soldats radaristes.

Les baraquements ont tous disparu à l'exception de la cuisine plus haut. Des vestiges des fondations de ces derniers seraient conservées sous la végétation.

A cela, il faut ajouter des chemins plus ou moins stabilisés et des tranchées de communication.

* L'acronyme RADAR dérive de l'anglais *Radio Detection and Ranging*, radio détection et mesure de distance.

L'eau et ses différents usages

Avec une garnison de cent vingt hommes pour le fonctionnement de la batterie antiaérienne "Rossitten", un grand volume d'eau était nécessaire. Si on se base sur le volume généralement défini pour une garnison, cela donne une consommation quotidienne comprise entre 2 400 et 3 000 l par temps calme (*Ruhe*) et 1 200 l en période de combat.

A la consommation de la troupe (hygiène et eau à boire) s'ajoute les usages collectifs : eau nécessaire à la cuisine (eau de rinçage, de cuisson, de lavage), eau pour la lessive et eau utilisée pour refroidir les pièces d'artillerie après une série de tirs (des sacs en toile de jute mouillés étaient disposés sur le tube des canon afin d'en faire redescendre la température pour tirer à nouveau).

L'eau était pompée dans une source située à l'est de la ferme du Cosquéric. Implanté à l'est de la ferme, le long de l'actuelle rue de l'Aérogare, un petit bunker-abri en construction de campagne protégeait la/les pompe(s) : il s'agit d'une station de pompage. Accolé à cet édicule en élévation se trouve une citerne enterrée de grandes dimensions. S'il a perdu ses équipements hydrauliques, cet ensemble bâti est toujours visible (état en 2025).

Une deuxième station de pompage était implantée à proximité immédiate des bunkers-cuves pour canon antiaérien de 10,5 cm. Un petit bunker-abri protégeait une pompe ou un puits ; un grand bassin y est accolé (visible sur la vue aérienne de 1955). Cet ensemble bâti, auquel s'ajoute un bunker-garage en construction de campagne, est complètement envahi par la végétation (état en 2025). Sur le plan de situation de la batterie antiaérienne Rossitten du 7 mai 1944 figurent trois *Wasserbecken* (pluriel), littéralement "bassins d'eau", un grand, accolé à un petit abri (mentionné plus haut) et deux plus petits situés près des cuves n° I et n° IV.

Derrière le logis de la ferme, dans l'alignement du bunker-abri de type 621 se trouve également un bunker-citerne enterré en construction permanente, c'est à dire protégé par 2 m d'épaisseur de béton armé.

Eléments descriptifs

Matériau(x) du gros-œuvre, mise en oeuvre et revêtement : béton, béton armé

Matériau(x) de couverture : béton en couverture

Typologies et état de conservation

État de conservation : vestiges, état moyen, bon état, inégal suivant les parties

Décor

Techniques : peinture

Précision sur les représentations :

Marquages et inscriptions ; panorama de tir.

Statut, intérêt et protection

Intérêt de l'œuvre : vestiges de guerre, à signaler

Éléments remarquables : blockhaus, édifice logistique, monument

Statut de la propriété : propriété privée (Société civile immobilière du Cosquéric (plusieurs parcelles)), propriété privée, propriété du département (Conseil départemental du Morbihan (parcelle CE n° 97 abritant au moins 5 constructions)), propriété de la commune (Ville de Ploemeur (parcelle CE n° 193 abritant le Monument à la mémoire de l'équipage de l'escadron 427 de la Royal Canadian Air Force))

La batterie antiaérienne "Rossitten" à Ploemeur : un lieu de mémoire de la Seconde Guerre mondiale

Dès l'été 1940, la ferme du Cosquéric à Ploemeur est occupée par des soldats de l'Allemagne nazie. Une batterie antiaérienne de la marine de guerre (*Kriegsmarine*), composée de quatre canons antiaériens de 10,5 cm de calibre, y est implantée début 1941 dans des emplacements de campagne en attendant la construction de bunkers dédiés. Avec une vingtaine de batteries antiaériennes, elle assurait la protection du port, de la base de sous-marins de Lorient, des navires et de la base aérienne de Kerlin-Bastard (aujourd'hui connue sous le nom de base d'aéronautique navale de Lann-Bihoué) contre les bombardements anglo-saxons. Baptisée "Rossitten" en 1942 (du nom d'une ville de Prusse orientale), la batterie est numérotée "Lo 302*". Son effectif était de cent vingt soldats.

Du 7 août 1944 au 10 mai 1945, la batterie "Rossitten" est enfermée dans la poche de Lorient assiégée par les troupes américaines et françaises. En collaboration avec d'autres unités, la garnison se voit assigner, en sus de la défense antiaérienne, la défense terrestre du sud-ouest de Lorient. Les bombardements terrestres sont fréquents sur la batterie.

Pour Jean Robic (né en 1950) qui habite le Cosquéric, cette batterie antiaérienne composée d'une trentaine de construction disséminée dans des parcelles privées, mais aussi dans une parcelle du Conseil départemental du Morbihan, est un héritage historique. Il y a collectionné d'innombrables objets de l'époque, ceux déjà sur place dans les bunkers et d'autres

constructions comme le baraquement servant de cuisine/logement et incroyablement bien conservés, ceux récupérés "sur le terrain" par lui et ses amis, ceux mis en dépôt ou donnés par des habitants et même par des Allemands, revenus sur les lieux après la guerre.

À travers l'histoire de sa famille, de ses parents, de ses sœurs qui ont vécu la guerre (à lire en annexe, le témoignage d'Yvonne Robic), Jean Robic retrace l'histoire de la Seconde Guerre mondiale. Cette histoire, à la fois familiale, ploemeuroise et lorientaise, faite de nombreuses rencontres, se poursuit avec la création en 2012 de l'association *Rossitten histoire et mémoire*. L'objet de l'association est de mettre en valeur la batterie "Rossitten" et son histoire dans la Seconde Guerre mondiale.

Le site du Cosquéric est connu par le plan de situation de la batterie antiaérienne "Rossitten" daté du 7 mai 1944, par des vues aériennes, des observations sur le terrain, croisés à des témoignages oraux notamment ceux de soldats allemands en garnison comme Paul Zimmermann (1921-2012).

La particularité de ce site est son très bon état de conservation : trois bunkers ont été acquis en 1963 par le ministère de la Défense dans le contexte de la Guerre froide ce qui a évité leur pillage, puis ont été acquis en 1999 et 2005 par Jean Robic, conscient de leur intérêt patrimonial.

Plusieurs bunkers conservent ainsi leurs portes blindées, des équipements, mais aussi des peintures murales allemandes (y compris des flèches et emblèmes "croix rouge" qui marquent vraisemblablement la transformation d'une pièce du poste de direction de tir secondaire en infirmerie durant la poche de Lorient). Plusieurs bunkers en "construction de campagne" (béton armé de faible épaisseur) sont également conservés ce qui est assez rare du fait de leur désaffection et de la facilité de les détruire après-guerre.

D'un point de vue historique et patrimonial, l'intérêt de la batterie antiaérienne "Rossitten" à Ploemeur avec ses trois bunkers-musées dans leur environnement historique et conservant des équipements "dans leur jus" est remarquable à l'échelle de la Bretagne voire à l'échelle nationale et européenne.

L'association *Rossitten histoire et mémoire* a été lauréate en 2025 de l'appel à projets "Participer à l'Inventaire des héritages militaires de Bretagne" (volet "Recenser les fortifications contemporaines" avec une aide forfaitaire de 1000€). Ce dossier d'Inventaire du patrimoine a été créé par la Région Bretagne en 2025 dans le cadre de l'[Inventaire des héritages militaires](#) avec le soutien des membres de l'Association Rossitten histoire et mémoire.

Tout enrichissement est le bienvenu (documents iconographiques, textes, etc).

* L'abréviation "Lo" fait référence à la ville de Lorient, retenue pour nommer cette région défensive côtière puis la forteresse (*Festung*) à partir de 1944.

Références documentaires

Documents d'archive

- **Fonds de la Direction du déminage, représentation interdépartementale Finistère-Morbihan**
Fonds de la Direction du déminage, représentation interdépartementale Finistère-Morbihan (conservé jusqu'en 2022 au Fort Montbarey à Brest par l'association Mémorial des Finistériens puis restitué aux Archives départementales du Finistère).
Le fonds contient les dossiers de suivi des opérations de déminage, désobuage et débompage des territoires finistériens et morbihannais, réalisées entre 1945 et 1948. Chaque dossier de canton contient au minimum le dossier d'opération du service du déminage français, composé de questionnaire d'enquête, de carnet de prospection, de carnet de travaux, de plans, et d'attestations indiquant la fin des travaux de déminage. Pour certaines zones, le dossier est complété par le dossier de zonage allemand, comprenant les plans d'implantation des mines et les fiches descriptives des zones minées. Ces dossiers datent majoritairement de 1943 et 1944.
Le fonds a été intégralement conservé. Cependant, certaines zones géographiques sont manquantes ou lacunaires, c'est notamment le cas de Brest, Crozon et Concarneau. D'autres secteurs sont au contraire bien renseignés, comme les régions de Morlaix et de Saint-Pol-de-Léon.
https://recherche.archives.finistere.fr/document/FRAD029_00002264W
Archives départementales du Finistère : 2264W
- **Rapport Pinczon du Sel sur les installations du Mur de l'Atlantique (1946-1949). "Le Mur de l'Atlantique. Livre IV : du Mont Saint-Michel à la Laïta" (collection : Service Historique de la Défense du Château de Vincennes)**
Rapport Pinczon du Sel sur les installations du Mur de l'Atlantique (1946-1949). "Le Mur de l'Atlantique. Livre IV : du Mont Saint-Michel à la Laïta" (collection : Service Historique de la Défense du Château de Vincennes). Texte en liasse ; plans et photographies.
<https://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr/fr/article.php?larub=467&titre=rapport-pinczon-du-sel-sur-les-installations-du-mur-de-l-atlantique>

Service Historique de la Défense du Château de Vincennes : SHDMV MV 2DOC 3

Bibliographie

- **Atlantikwall-Typenheft. Atlantic Wall typology. Typologie du Mur de l'Atlantique [2008]**
ROLF, Rudi. **Atlantikwall-Typenheft. Atlantic Wall typology. Typologie du Mur de l'Atlantique.**
Middelburg, PRAK publishing, 2008, 432 p.
- **Constructions normalisées. 600-699. 700-704. Regelbauten [2008]**
FLEURIDAS, Patrick. HERBOTS, Karel. PEETERS, Dirk. **Constructions normalisées. 600-699. 700-704. Regelbauten.** S. l., 2008, 183 p., 2-914827-27-X.
- **Inventaire de la batterie de Flak Rossitten [2025]**
ASSOCIATION ROSSITSEN HISTOIRE ET MÉMOIRE. **Inventaire de la batterie de Flak Rossitten.** Non publié, 2025, 38 p.

Périodiques

- "Les pièces de 10,5 cm S.K. C/32 et S.K. C/33 de la Kriegsmarine. Matériels embarqués et pièces employées sur l'Atlantikwall et le Südwall : Brest - Lorient - Saint-Nazaire - Toulon" [1999]
CHAZETTE, Alain, TOUSSAINT, Patrick. "Les pièces de 10,5 cm S.K. C/32 et S.K. C/33 de la Kriegsmarine. Matériels embarqués et pièces employées sur l'Atlantikwall et le Südwall : Brest - Lorient - Saint-Nazaire - Toulon". Paris, Fortifications et Patrimoine, hors-série n° 2, novembre 1999, 72 p.
- "Témoignages d'Yvonne et Jean Robic* (nés respectivement en 1936 et 1950)"
"Témoignages d'Yvonne et Jean Robic* (nés respectivement en 1936 et 1950)". Mémoires de la Poche. Les Nouvelles de Lorient Agglomération, n° 21 mars-avril 2015, p. 26
- "80e anniversaire de la poche de Lorient"
"80e anniversaire de la poche de Lorient". Supplément hors-série, Les Nouvelles de Lorient Agglomération, avril 2025, 12 p.

Multimedia

- **RELIKTE. Remains of european fortifications 1935-1945. Atlantikwall (cartographie)**
RELIKTE. Remains of european fortifications 1935-1945. Atlantikwall (cartographie).
<https://www.relikte.info/atlantikwall.html>

Liens web

- Reportage - Le canon par Trigone Production, Christophe Hoyet (2013) : <https://www.dailymotion.com/video/x11boyo>
- Photographies de canon de 10,5 cm SK C/32 sur Wikimedia Commons : https://commons.wikimedia.org/wiki/Category:10.5cm_SK_C32?uselang=de
- Funkmeß(ortungs)stellungen in Frankreich sur Deutsches Atlantikwall-Archiv : http://www.atlantikwall.info/radar/france/rf_.htm
- Funkmess(ortungs)geräte im Bereich Cuxhaven : <https://www.festungswerke-cuxhaven.de/en-gb/messger%C3%A4te>
- Article "Schützenloch" sur Wikipedia, Die freie Enzyklopädie : <https://de.wikipedia.org/wiki/Sch%C3%BCtzenloch>
- Les batteries Côtieres allemandes de Lorient par Gil Van Meeuwen, Association Mémoire Patrimoine - Clohars-Carnoët, publié le 2 mars 2021 : <https://memoirepatrimoine.wordpress.com/2021/03/02/les-batteries-cotieres-allemandes-de-lorient/>
- La défense antiaérienne allemande de Lorient par Gil Van Meeuwen, Association Mémoire Patrimoine - Clohars-Carnoët, publié le 3/12/2021 : <https://memoirepatrimoine.wordpress.com/2021/12/03/la-defense-antiaerienne-de-allemande-de-lorient/>
- Documentaire - Terres hostiles 1945 : les dangers des mines après la Seconde Guerre mondiale, organisé par le ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme : <https://www.dailymotion.com/video/x15g1u5?utm>

Annexe 1

"Témoignages d'Yvonne et Jean Robic* (nés respectivement en 1936 et 1950)". Mémoires de la Poche. Les Nouvelles de Lorient Agglomération, n° 21 mars-avril 2015, p. 26

"En ce soixante-dixième anniversaire de la libération de la Poche de Lorient, les "Pochards", anciens combattants ou résistants acceptent de partager quelques souvenirs encore très vivaces.

Les conditions de vie des fermiers sont de plus en plus difficiles au fil des ans, en témoigne la ferme familiale des Robic, transformée en place forte de l'armée allemande sous l'Occupation. Après la débâcle, notre père, mobilisé en 1939, avait trouvé refuge dans le Gers. Dans la ferme du Cosquéric ne restaient alors que la grand-mère, maman, Yvonne, Michèle (la grande sœur née en 1933, NDLR), une bonne et un commis de ferme. Quand notre père a été démobilisé en juillet 1940, notre mère est allée le chercher à la gare en lui annonçant la mauvaise nouvelle : les Allemands s'étaient installés à la ferme. La famille a donc vécu jusqu'en 1945 avec les Allemands. Il fallait bien que l'exploitation continue pour nourrir les gens. C'étaient des gens très corrects même s'ils buvaient beaucoup à la fin. On est parfois passé à côté du drame. Un jour, par exemple, le commandant est venu prendre une vache et mon père s'y est opposé. Il continuait à tenir la porte fermée même quand l'officier lui a mis le pistolet sur la tempe. Mes parents étaient restés pour garder leur bien mais s'ils avaient su qu'ils seraient dédommagés après guerre, ils ne seraient pas restés. En plus de ne pas subir cette occupation cela aurait fait taire bien des jalousies !

Au fil des ans, le Cosquéric est devenu une place forte allemande avec cinq canons, un radar, des projecteurs... le tout protégé par des barbelés et près de 13 hectares de terrain miné. C'était donc devenu une cible de choix pour les Alliés et plus de 5 000 bombes sont tombées aux alentours. Avec l'intensification des bombardements, nos parents ont évacué les deux filles et la grand-mère à Guilligomarc'h juste avant que la poche ne se referme. Nous sommes ensuite allés en pension à Pluvigner où nous voyions les grappes de bombes tomber sur Lorient. C'était très traumatisant car nous avions peur pour nos parents.

Dans les années 80, une voiture immatriculée en Allemagne s'est arrêtée dans la cour. C'était l'ancien commandant allemand et sa femme. La réconciliation était en cours même si ça n'a pas plu à tous les Ploemeurois. Pour nous en tout cas, c'est : plus jamais ça !

*Dépositaire de la mémoire familiale et passionné d'histoire, Jean Robic a reconstitué un mémorial dans le blockhaus de l'ancienne batterie de DCA [défense contre avion] située dans la ferme du Cosquéric en Ploemeur".

[...]

Annexe 2

Le canon de 10,5 cm SK C/32

Un inventaire allemand de 1944 évoque la présence d'une batterie d'artillerie de quatre pièces de "10,5 cm EL" (sans certitude, "E" pourrait être l'abréviation de *Einzellafette*, affût simple et "L" pour *Ladevorrichtung*, dispositif de chargement mécanique).

Le canon de 10.5 cm SK C/32 était fabriqué par Rheinmettal-Borsig AG. "SK" est l'abréviation de *Schnelladekanone*, canon à tir rapide ; "C" est l'abréviation de *Construktionsjahr*, année de construction.

Au Cosquéric à Ploemeur, les canons étaient probablement montés sur des affûts MPL C/30, une version modifiée de l'affût pour canon antiaérien de 8,8 cm, permettant une élévation de +80° à -9°.

Ce canon tirait des munitions complète de 24,2 kg (munition encartouchée d'une longueur totale de 1,51 m avec des obus de 15,1 à 15,8 kg) à une vitesse initiale de 785 m/s (soit plus de 2800 km/h) pour une portée horizontale maximale de plus de 15 000 m et un plafond maximum de l'ordre de 10 200 m à + 80° (c'est l'altitude maximale).

En fonction du modèle, la cadence de tir théorique du canon est de 15 coups/minute, soit un coup tous les 4 secondes.

L'équipage d'un canon de 10,5 cm SK C/32 était généralement composé de neuf hommes :

- un chef de pièce (il reçoit les ordres de l'équipage du poste de direction de tir et supervise le tir),
- un pointeur en hauteur (placé à gauche) ;
- un pointeur en direction (placé à droite) ;
- un responsable de la correction verticale ;
- un responsable de la correction latérale ;
- un téléphoniste en contact avec l'équipage du poste de direction de tir ;
- un responsable de l'appareil de réglage des fusées des munitions (sur le régloir) ;
- deux chargeurs de munitions.

Annexe 3

Le fonctionnement de la batterie d'artillerie antiaérienne "Rossitten"

A partir de l'observation de la cible et des mesures de ses caractéristiques grâce au télémètre, l'appareil de conduite de tir calculait le point d'impact, point situé en avant de la trajectoire de la cible et transmettait aux pièces d'artillerie - commandées manuellement ou électriquement - les réglages en direction et en élévation pour atteindre l'objectif. Ce point dépendait aussi du temps de chargement des canons et du temps de vol du projectile. Les quatre canons pouvaient être pointés de manière synchrone sur une même cible ou tirer chacun à vue. Les projectiles : explosifs, perforants, éclairants ou d'exercice étaient dotés d'un système de réglage de leur dispositif de mise à feu à un temps donné ou à une altitude précise. A titre de comparaison, la batterie d'artillerie antiaérienne "Halle" à Moustoir Flamm dans la commune de Quéven, disposait selon des inscriptions conservées dans ses cuves, de sept types différents de projectile de 10,5 cm.

La batterie antiaérienne "Rossitten" était dotée en mai 1944 d'un radar de détection antiaérien de type FuMO 213 d'une portée de 30 km pour la conduite de tir. Les informations collectées par ce radar étaient transmises par téléphone à l'équipage du poste de direction de tir (puis ensuite vraisemblablement automatiquement au calculateur de tir grâce à un convertisseur). Un radar de veille lointaine de type FuMO 303, destiné à détecter les bombardiers à longue distance, soit 70 à 80 km de distance, est également signalé sur le site.

Un poste de commandement distant - ici château de Kerloudan ("Lo 402") - distribuait les secteurs, les cibles et les priorités.

Des projecteurs sur site (un projecteur figure sur le plan de mai 1944) ou distants éclairaient la cible. Des obus éclairants étaient également utilisés pour illuminer le ciel la nuit et mieux voir les cibles.

Le cycle d'engagement du tir comprenait :

- la détection du raid aérien grâce au(x) radar(s) et la mise en état d'alerte du personnel de la batterie antiaérienne ;
- l'acquisition de la cible ou des cibles grâce au télémètre ;
- le calcul de la solution de tir grâce à l'appareil de conduite ;
- la transmission des mesures aux canons et des éventuelles consignes aux servants (pointage en direction et en hauteur) ;
- la préparation des munitions pour chaque canon (réglage du dispositif de mise à feu) ;
- le chargement des munitions dans la culasse du canon ;
- le tir proprement dit, soit en salves synchronisées (tir dirigé en batterie), soit en tir à vue suivant une cadence prédéterminée ;
- l'observation des résultats du tir et la correction éventuelle des réglages.

Annexe 4

Baraquement-cuisine-logement du cuisinier de la batterie antiaérienne "Rossitten"

Implanté dans l'alignement du logis de la ferme du Cosquéric, mais orienté vers l'ouest, ce baraquement abritait la cuisine et le logement du cuisinier.

Deux fermes de charpente, mais aussi l'huisserie de la porte et le plancher de la chambre du cuisinier sont conservés ainsi que le conduit de cheminée. Sur la souche de cheminée, on peut lire du côté ouest : "H.RAMCKE/1942/HUMMEL/HUMMEL/MORS MORS".

H. Ramcke est vraisemblablement le maçon qui a monté la cheminée en 1942.

"Hummel, Hummel ! - Mors Mors !" est un vieux salut de Hamburg : on crie "Hummel, Hummel !", et l'autre répond "Mors Mors !". L'expression viendrait d'un porteur d'eau surnommé **Hummel**, qui répondait ainsi aux enfants qui le taquinaient.

Cet édifice sert de remise à bois (état en 2025).

Annexe 5

Le poste d'observation et de tir en béton armé : du Ringstand au Tobruk

Ce "petit" bunker - 11 m³ de béton et 600 kg de ferrailage pour le plan-type 58 mis en place en mai 1943 - est certainement le plus connu du Mur de l'Atlantique en raison du nombre important d'exemplaires construits (plusieurs milliers). Sur le terrain où il est le plus souvent totalement enterré, on le reconnaît à son ouverture circulaire caractéristique (avec ou sans collerette).

C'est un poste d'observation et de tir dit *Ringstand* en allemand, "position circulaire" (dénomination officielle).

Il permettait aux soldats une vision à 360 degrés tout en bénéficiant d'une bonne protection car ils étaient sous le niveau du sol. Il était conçu pour un équipage théorique de deux soldats : le premier - le tireur - à l'arme portative

de type mitrailleuse ou fusil, voire mortier léger (*Granatwerfer 36* de calibre 5 cm), le second - le chargeur - à l'approvisionnement en munition (un troisième soldat pouvait également jouer le rôle de pourvoyeur). Ce type de bunker était utilisé pour l'observation, la défense rapprochée, le flanquement des fossés ou des murs antichars et la protection du périmètre extérieur des ensembles fortifiés. On le retrouve également employé pour la surveillance d'édifices logistiques (transport, ravitaillement ou logement des troupes).

Le plan-type 58 découle du modèle VF8, *MG* (abréviation de *Maschinengewehr*, mitrailleuse) *Ringstand für 2 Mann oder Beobachtung stand* (ou poste d'observation) mis en place à l'automne 1942 et qui nécessitait 9,5 m³ de béton pour sa réalisation. "VF" est l'abréviation de *verstärkt feldmässiger Ausbau in Beton* qui désigne une construction de campagne renforcée en béton. Paradoxalement, avec 40 cm ou 60 cm d'épaisseur de béton au lieu d'un mètre, ces constructions n'auraient pas dû être considérées comme "renforcées".

Il existe deux versions du plan-type 58, version "c", 80 cm *Ringstand - 8-eckig* avec escalier droit et chambre de tir à la partie haute octogonale et version "d", 80 cm *Ringstand - rund* avec escalier oblique et chambre de tir à la partie haute circulaire. De nombreuses variantes existent cependant, tant en forme qu'en dimensions (notamment de la chambre d'abri). Certains exemplaires sont équipés d'une arrivée électrique et d'une connexion pour le téléphone.

En théorie, sa chambre d'abri (*Unterschlupfraum*) pouvait contenir 40 000 à 50 000 munitions (7,92 x 57 mm Mauser) ou 720 obus de mortier léger calibre 5 cm (72 caisses). Une mitrailleuse MG 34 Mauser dispose en effet d'une cadence de tir théorique de 800 à 900 coups à la minute tandis que la MG 42 dispose d'une cadence théorique de 1 200 coups à la minute avec approvisionnement par bandes de 50 et 250 coups. La portée maximum utile de ce type de mitrailleuse disposée sur trépied est comprise entre 1 000 et 1 200 mètres. Dans la chambre d'observation et de tir, deux tablettes permettaient d'accueillir les caisses à munition. Un couvercle en bois étanchéifié pouvait permettre de fermer l'ouverture circulaire.

A partir de 1943, le *Ringstand* est désigné *Tobruk-Stand* en référence aux bunkers italiens (construits avant janvier 1941) observés lors de la [Capture de Tobruk](#) par les forces de l'Axe en juin 1942. Le terme *Tobruk-Stände* (littéralement, position de Tobruk au pluriel) est mentionné dans les états des constructions du Mur de l'Atlantique au 1er juillet 1943 du territoire de la 7e armée l'armée du IIIe Reich conservés aux archives fédérales allemandes à Coblenze.

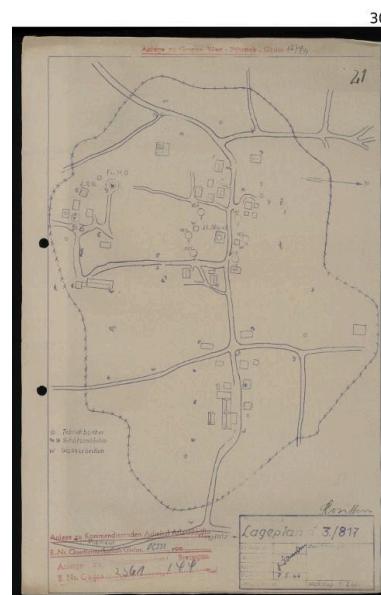
Dans le secteur de la 7e Armée (AOK 7), de l'Orne à l'embouchure de la Loire (en incluant la rive gauche jusqu'à Préfailles) et avec les îles anglo-normandes, 3 814 *Tobruk-Stände* sont construits ou sont en construction au 1er janvier 1944. Dans ce secteur, plus de 7 300 emplacements ouverts pour mitrailleuse (*Offene M.G.-Stände*) ont également été aménagés à cette date.

En plus du plan-type 58, il existe une vingtaine de versions de *Tobruk* (dont certains préfabriqués) : pour mortier ou lance-grenades (*Granatwerfer-Stände*, 1 275 exemplaires), pour lance-flammes (*Flammenwerfer-Stände*, 1 250 exemplaires), pour tourelle de char avec canon et/ou mitrailleuse... Certains *Ringstände* étaient équipés d'un poêle voire d'un lit.

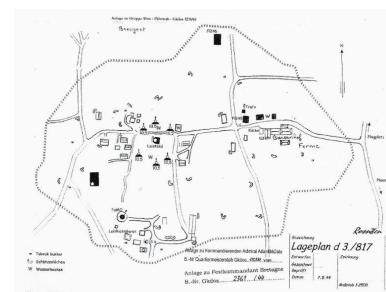
Certains bunkers de la série 600 qui est lancée en février 1942, sont également dotés d'un *Tobruk* intégré, nommé *Offener Beobachter*, poste d'observation. Il est dépourvu de chambre d'abri pour le stockage des munitions.

Illustrations

Liste des batteries d'artillerie du point d'appui lourd de Lorient,
Stützpunkt Lorient (source : Bundesarchiv, 45 IV/1452 fol. 1)



Plan des batteries d'artillerie de Lorient : plan de situation de la



Plan de situation de la batterie Rossitten au Cosquéric, commune de Ploemeur, 3/817, 4 x 10,5 cm, 7 mai 1944 (collection : Jean Robic ; source originale : Bundesarchiv, 45 IV/1452 fol. 1)

Phot. Auteur inconnu
IVR53_20255610850NUC

Phot. Auteur inconnu,
 Phot. Bundesarchiv
 IVR53_20255610822NUCA



Vue aérienne verticale, septembre 1944 (collection : Association Rossitten Histoire et Mémoire)

Phot. Auteur inconnu
 IVR53_20255610852NUC

batterie Rossitten au Cosquéric, commune de Ploemeur, 3/817, 4 x 10,5 cm, 7 mai 1944 (source : Bundesarchiv, 45 IV/1452 fol. 1)

Phot. Auteur inconnu,
 Phot. Bundesarchiv
 IVR53_20255610832NUCA



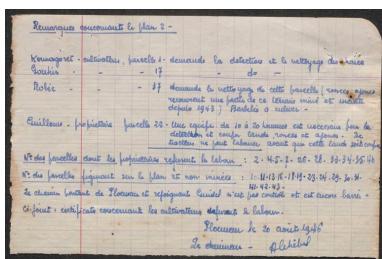
Vue aérienne verticale, mai 1945 (collection : Association Rossitten Histoire et Mémoire)

Phot. Auteur inconnu
 IVR53_20255610851NUC



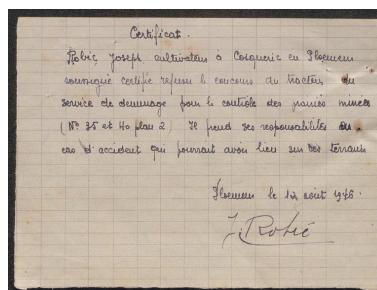
Archives du déminage Finistère-
 Morbihan : commune de
 Ploemeur, plan n° 2 du Kommando
 Ploemeur, lieux-dits Cosquéric et
 Breuzent, 1946 (source : Archives
 départementales du Finistère,
 FRAD029_2264W_017_06_352)

Phot. Archives
 départementales du Finistère
 IVR53_20255611047NUCA



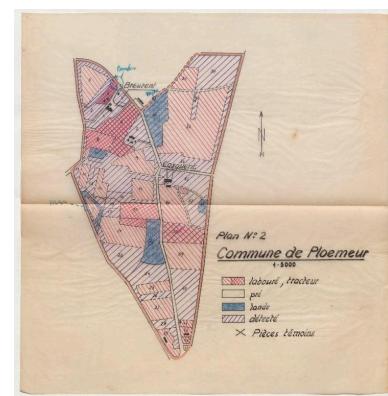
Archives du déminage Finistère-
 Morbihan : remarques du démineur
 concernant le plan n° 2, 20
 août 1946 (source : Archives
 départementales du Finistère,
 FRAD029_2264W_017_06_351)

Phot. Archives
 départementales du Finistère
 IVR53_20255611046NUCA



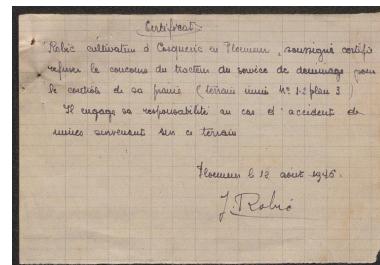
Archives du déminage Finistère-
 Morbihan : certificat rédigé et
 signé par Joseph Robic concernant
 des parcelles du plan n° 2, 12
 août 1946 (source : Archives
 départementales du Finistère,
 FRAD029_2264W_017_06_350)

Phot. Archives
 départementales du Finistère
 IVR53_20255611045NUCA



Archives du déminage Finistère-
 Morbihan : commune de Ploemeur,
 plan n° 2, lieux-dits Cosquéric et
 Breuzent, 1946 (source : Archives
 départementales du Finistère,
 FRAD029_2264W_017_06_366)

Phot. Archives
 départementales du Finistère
 IVR53_20255611050NUCA



Archives du déminage Finistère-

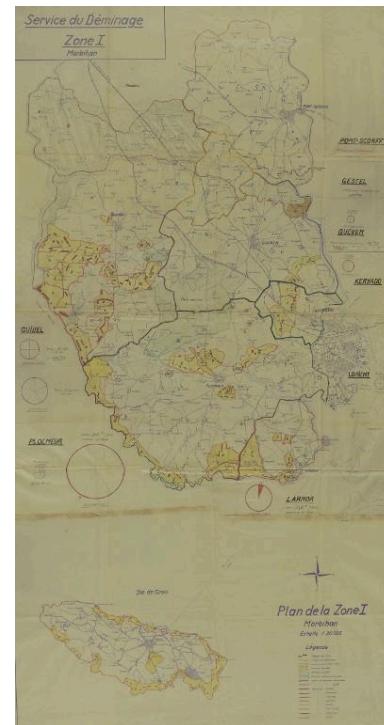
Morbihan : commune de Ploemeur, plan n° 3, est du lieu-dit Cosquéric, 1946 (source : Archives départementales du Finistère, FRAD029_2264W_017_06_360)

Phot. Archives
 départementales du Finistère
 IVR53_20255611048NUCA

Archives du déminage Finistère-

Morbihan : certificat rédigé et signé par Joseph Robic concernant des parcelles du plan n° 3, 12 août 1946 (source : Archives départementales du Finistère, FRAD029_2264W_017_06_361)

Phot. Archives
 départementales du Finistère
 IVR53_20255611049NUCA



Archives du déminage Finistère-
 Morbihan : service du déminage, carte de la zone I avec les champs de mines, les terrains présumés minés et les emplacements de bombes, 1er novembre 1946 (source : FRAD029_2264W_022_176)

Phot. Archives
 départementales du Finistère
 IVR53_20255611052NUCA



Archives du déminage Finistère-
 Morbihan : service du déminage, extrait de la carte de la zone I avec les champs de mines, les terrains présumés minés et les emplacements de bombes, 1er novembre 1946 (source : FRAD029_2264W_022_176)

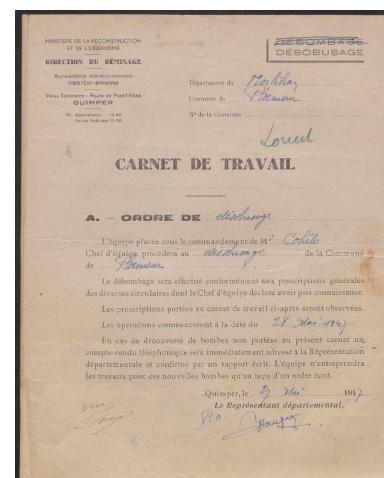
Phot. Archives
 départementales du Finistère
 IVR53_20255611054NUCA

Zone I Commune: Ploemeur									
Num	Préférence	Surface	Surface	Surface	Surface	Surface	Surface	Surface	Surface
1	X	16.2.96	267.46	07°40'	40°41'	1°39'	—	11°50'	
2	X	16.2.96	33.7.96	53°51'	—	—	—	6°46'	4°46'
3	X	16.2.96	20.8.96	37°03'	—	—	—	8°46'	3°46'
4	X		59°25'	—	—	—	—	10°40'	
5	X		76°58'	—	—	—	—	22°30'	
6	X	2.6.2.96	10.8.96	44°50'	49°19'	3°66'	—	0°70'	
7	X	16.2.96	10.8.96	34°52'	36°13'	0,39	—	—	
8	X	16.2.96	16.8.96	60°42'	66,56	0,74	—	0°40'	
9	X	17.9.96	16.8.96	90°36'	28°48'	4°49'	—	7°32'	
10	X		76°58'	—	—	—	—	2°40'	
11	X		23°55'	—	—	—	—	9°40'	
12	X	26.11.96	—	—	—	—	—	13°40'	
				583,76					

Archives du déminage Finistère-

Morbihan : commune de Ploemeur, tableau récapitulatif de la zone I (source : Archives départementales du Finistère, FRAD029_2264W_022_136)

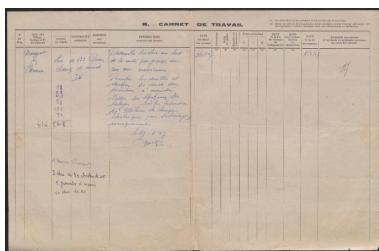
Phot. Archives
 départementales du Finistère
 IVR53_20255611051NUCA



Archives du déminage Finistère-

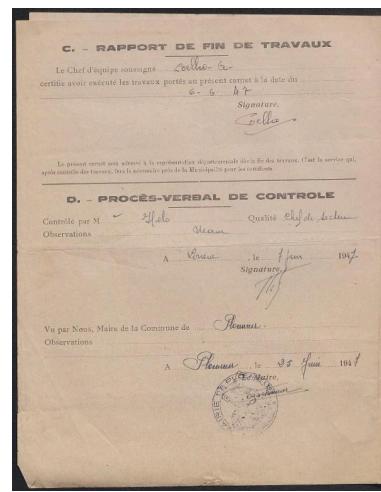
Morbihan : carnet de travail de désobusage pour le lieu-dit Breuzent, mai-juin 1947 (source : Archives départementales du Finistère, FRAD029_2264W_017_06_201)

Phot. Archives
 départementales du Finistère
 IVR53_20255611042NUCA



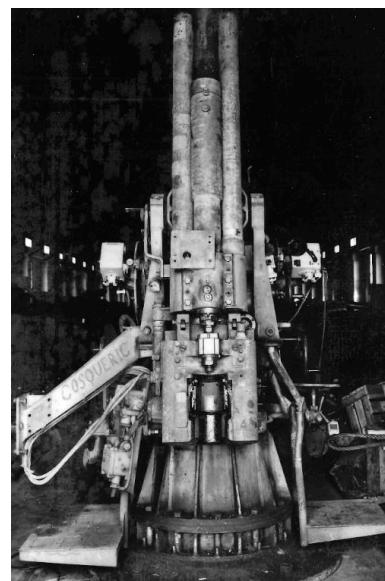
Archives du déminage Finistère-
 Morbihan : carnet de travail de
 désobusage pour le lieu-dit Breuzent,
 mai-juin 1947 (source : Archives
 départementales du Finistère,
 FRAD029_2264W_017_06_202)

Phot. Archives
 départementales du Finistère
 IVR53_20255611043NUCA



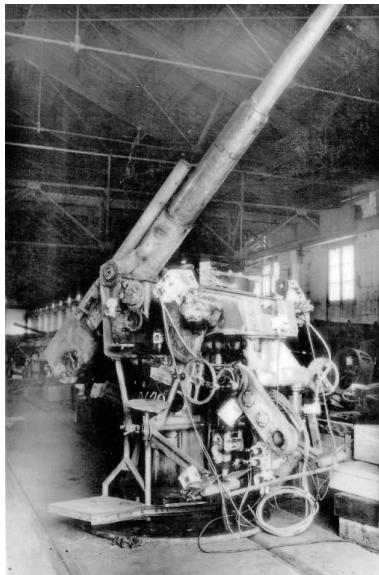
Archives du déminage Finistère-
 Morbihan : rapport de fin de travaux pour le lieu-dit Breuzent,
 mai-juin 1947 (source : Archives
 départementales du Finistère,
 FRAD029_2264W_017_06_203)

Phot. Archives
 départementales du Finistère
 IVR53_20255611044NUCA



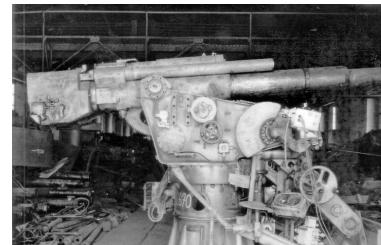
Vue arrière de l'un des canons
 de 10,5 cm de la batterie
 d'artillerie antiaérienne Rossitten
 entreposé à Lorient en 1947
 (collection : Jean Robic). On
 voit l'inscription COSQUERIC

Phot. Auteur inconnu
 IVR53_20255611056NUC



Vue de trois quarts avant de
 l'un des canons de 10,5 cm de la
 batterie d'artillerie antiaérienne
 Rossitten entreposé à Lorient en
 1947 (collection : Jean Robic)

Phot. Auteur inconnu
 IVR53_20255611057NUC



Vue du profil droit de l'un des canons de 10,5 cm de la batterie d'artillerie antiaérienne Rossitten entreposé à Lorient en 1947 (collection : Jean Robic). On peut notamment observer : le volant de pointage manuel de direction et le récepteur à cadrans de l'angle de pointage

Phot. Auteur inconnu
 IVR53_20255611055NUC



Vue du profil gauche de l'un des canons de 10,5 cm de la batterie d'artillerie antiaérienne Rossitten entreposé à Lorient en 1947 (collection : Jean Robic). On peut notamment observer : l'optique ; le volant de pointage manuel en hauteur et le récepteur à deux cadrans de l'angle d'élévation et le disque de hausse gradué

Phot. Auteur inconnu
 IVR53_20255611058NUC



Vue aérienne verticale, mars 1953

Phot. Auteur inconnu

IVR53_20255610849NUC



Vue aérienne verticale, 1955

Phot. Auteur inconnu

IVR53_20255610854NUC



Vue aérienne verticale de la batterie d'artillerie de l'armée de terre (Lo 204) implantée à 500 m à l'est de la ferme du Cosquéric, 1955.

Quatre bunkers-casemates de type 669 sont notamment visibles

Phot. Auteur inconnu

IVR53_20255610855NUC



Vue du logis de la ferme du Cosquéric : élévation sud

Phot. Guillaume Lécuillier

IVR53_20255632920NUCA



Vue du portail d'entrée de la ferme du Cosquéric

Phot. Guillaume Lécuillier

IVR53_20255632921NUCA



Vue générale oblique depuis l'est des six bunkers-cuves de type FI243a pour canon antiaérien de 10.5 cm et des deux bunkers-postes de direction de tir pour télémètre

Phot. Philippe Troussard

IVR53_20255610848NUCA



Vue de situation de la guérite implantée à proximité de la ferme du Cosquéric. Elle permettait d'abriter les soldats assurant le contrôle du chemin qui traverse le site du nord au sud

Phot. Guillaume Lécuillier

IVR53_20255632783NUCA



Vue générale de la guérite implantée à proximité de la ferme du Cosquéric. Elle permettait d'assurer le contrôle du chemin

Phot. Guillaume Lécuillier

IVR53_20255632784NUCA



Vue d'une borne cadastrale de la Marine (n° 1) située le



Vue du baraquement-cuisine-logement du cuisinier durant la Seconde Guerre mondiale (collection : Jean Robic)
Phot. Auteur inconnu
IVR53_20255632796NUCA



Vue du baraquement-cuisine-logement du cuisinier : élévation principale ouest
Phot. Guillaume Lécuillier
IVR53_20255632788NUCA



Vue du baraquement-cuisine-logement du cuisinier : souche de cheminée avec son inscription et millésime : H.RAMCKE/1942/ HUMMEL/HUMMEL/MORS MORS (avant mise en peinture, source : Atlantikwall Superforum.
Le Mur de l'Atlantique en France. Bunkerarchéologie)
Phot. Dirk Peeters
IVR53_20255633033NUCA



Vue du baraquement-cuisine-logement du cuisinier : souche de cheminée avec son inscription et millésime tracés dans l'enduit frais puis peint. On peut lire : H.RAMCKE/1942/HUMMEL/ HUMMEL/MORS MORS
Phot. Guillaume Lécuillier
IVR53_20255632790NUCA



Vue intérieure du baraquement-cuisine-logement du cuisinier : souche de cheminée en maçonnerie enduite et charpente en bois (numérotation B2). L'édifice sert de remise à bois en 2025
Phot. Guillaume Lécuillier
IVR53_20255632794NUCA



Vue générale du bunker-poste d'observation et de tir dit Tobruk- Stand ouest (1). On distingue l'entrée du bunker tournée vers le chemin au nord. Le bunker est partiellement envahi par la végétation
Phot. Guillaume Lécuillier
IVR53_20255632807NUCA



Vue de situation du bunker-poste d'observation et de tir dit Tobruk-Stand ouest (1).
Le bunker est implanté au carrefour de deux chemins ruraux
Phot. Guillaume Lécuillier
IVR53_20255632808NUCA



Vue de situation du bunker-poste d'observation et de tir dit Tobruk-Stand ouest (2). A droite, le chemin menant vers le bunker
Phot. Guillaume Lécuillier
IVR53_20255632811NUCA



Vue du poste d'observation et de tir circulaire du Tobruk-Stand ouest (2). Il est envahi par la végétation. A l'arrière-plan, le chemin
Phot. Guillaume Lécuillier
IVR53_20255632814NUCA



Vue des vestiges d'une tranchée de communication située près du Tobruk-Stand ouest (2)
Phot. Guillaume Lécuillier
IVR53_20255632817NUCA



Vue du bunker-poste d'observation et de tir dit Tobruk-Stand est. Le bunker sert d'assise à une remise
Phot. Guillaume Lécuillier
IVR53_20255632819NUCA



Vue du bunker-transformateur électrique. La pointe avant et le cockpit d'un avion de chasse américain Crusader de la flottille 12F de Landivisiau ont été accrochés au bunker-transformateur. Sur le transformateur est également adossée une étable
Phot. Guillaume Lécuillier
IVR53_20255632827NUCA



Vue générale depuis le sud-est. De ce côté se trouve la sortie de secours
Phot. Guillaume Lécuillier
IVR53_20255632835NUCA



Vue générale du bunker-cuve de type Fl243a (III) pour canon antiaérien de 10.5 cm depuis l'ouest
Phot. Guillaume Lécuillier
IVR53_20255632841NUCA



Vue du bunker-cuve de type Fl243a (III) pour canon antiaérien de 10.5 cm depuis le sud-est : au premier plan, l'entrée orientée vers le sud ; autour de la cuve circulaire sont implantées sept niches-abris pour les soldats et les munitions
Phot. Guillaume Lécuillier
IVR53_20255632847NUCA



Vue du bunker-cuve de type Fl243a (V) pour canon antiaérien de 10.5 cm : au centre, l'entrée orientée vers le sud ; à gauche de l'entrée, petit espace abritant l'ouverture de tir défendant l'entrée ; autour de la cuve circulaire sont implantées sept niches-abris pour les soldats et les munitions
Phot. Guillaume Lécuillier
IVR53_20255632856NUCA

Vue intérieure du bunker-cuve de type Fl243a (II) pour canon antiaérien de 10.5 cm depuis l'est : à droite, l'entrée orientée vers le nord ; autour de la cuve circulaire sont implantées sept niches-abris pour les soldats et les munitions

Phot. Guillaume Lécuillier
IVR53_20255632836NUCA



Vue du bunker-cuve de type Fl243a (III) pour canon antiaérien de 10.5 cm : ouverture de tir en gradin depuis l'extérieur. Cette ouverture de tir servait à protéger l'entrée de la cuve qui est orientée vers le sud
Phot. Guillaume Lécuillier
IVR53_20255632845NUCA



Vue du bunker-cuve de type Fl243a (III) pour canon antiaérien de 10.5 cm : emplacement du canon avec ses douze tiges filetées

Phot. Guillaume Lécuillier
IVR53_20255632850NUCA



Vue du bunker-cuve de type Fl243a (V) pour canon antiaérien de 10.5 cm : ouverture de tir protégée par un volet blindé depuis l'intérieur. Cette ouverture de tir servait à protéger l'entrée de la cuve qui est orientée vers le sud

Vue du bunker-cuve de type Fl243a (II) pour canon antiaérien de 10.5 cm : ouverture de tir protégée par un volet blindé depuis l'intérieur. Cette ouverture de tir servait à protéger l'entrée de la cuve qui est orientée vers le nord

Phot. Guillaume Lécuillier
IVR53_20255632838NUCA



Vue du bunker-cuve de type Fl243a (III) pour canon antiaérien de 10.5 cm : ouverture de tir protégée par un volet blindé depuis l'intérieur. Cette ouverture de tir servait à protéger l'entrée de la cuve qui est orientée vers le sud

Phot. Guillaume Lécuillier
IVR53_20255632846NUCA



Vue du bunker-cuve de type Fl243a (V) pour canon antiaérien de 10.5 cm depuis le sud-ouest : au premier plan, l'entrée orientée vers le sud ; autour de la cuve circulaire sont implantées sept niches-abris pour les soldats et les munitions

Phot. Guillaume Lécuillier
IVR53_20255632856NUCA



Vue du bunker-cuve de type Fl243a (IV) pour canon antiaérien de 10.5 cm depuis le nord
Phot. Guillaume Lécuillier
IVR53_20255632863NUCA

Phot. Guillaume Lécuillier
IVR53_20255632860NUCA



Vue du bunker-cuve de type Fl243a (IV) pour canon antiaérien de 10.5 cm depuis le sud-est.
Du fait de sa forte visibilité, il sert de support à des graffitis
Phot. Guillaume Lécuillier
IVR53_20255632865NUCA

Phot. Guillaume Lécuillier
IVR53_20255632861NUCA



Vue du bunker-cuve de type Fl243a (IV) pour canon antiaérien de 10.5 cm depuis l'est : au premier plan, l'entrée orientée vers l'est ; autour de la cuve circulaire sont implantées sept niches-abris pour les soldats et les munitions ; au centre de la cuve,

Phot. Guillaume Lécuillier
IVR53_20255632866NUCA



Vue du bunker-cuve de type Fl243a (IV) pour canon antiaérien de 10.5 cm : sortie de secours aménagée dans l élévation nord

Phot. Guillaume Lécuillier
IVR53_20255632869NUCA



Vue du bunker-cuve de type Fl243a (IV) pour canon antiaérien de 10.5 cm : ouverture de tir protégeant l'entrée de la cuve qui est orientée vers l'est
Phot. Guillaume Lécuillier
IVR53_20255632870NUCA



Vue du bunker-cuve de type Fl243a (IV) pour canon antiaérien de 10.5 cm : ouverture de tir depuis l'intérieur. Son volet blindé ne semble pas avoir été installé
Phot. Guillaume Lécuillier
IVR53_20255632871NUCA



Vue du bunker-cuve de type Fl243a (IV) pour canon antiaérien de 10.5 cm : niche murale de l'entrée
Phot. Guillaume Lécuillier
IVR53_20255632873NUCA



Vue du bunker-cuve de type Fl243a (IV) pour canon antiaérien de 10.5 cm : niche-abri nord destinée aux soldats. Cette niche est dotée d'une sortie de secours. Sur le mur de la niche, une peinture murale rouge brun imitation papier peint réalisée au chiffon
Phot. Guillaume Lécuillier
IVR53_20255632875NUCA



Vue du bunker-cuve de type Fl243a (IV) pour canon antiaérien de 10.5 cm : niche-abri nord destinée aux soldats. Sur le mur, une peinture murale rouge brun imitation papier peint réalisée au chiffon
Phot. Guillaume Lécuillier
IVR53_20255632877NUCA



Vue du bunker-cuve de type Fl243a (IV) pour canon antiaérien de 10.5 cm : niche-abri sud destinée aux soldats. Sur le mur de la niche, une peinture murale rouge brun imitation papier peint réalisée au chiffon
Phot. Guillaume Lécuillier
IVR53_20255632878NUCA



Vue du bunker-cuve de type Fl243a (IV) pour canon antiaérien de 10.5 cm : emplacement du canon avec ses douze tiges filetées. Autour figurent des marquages réalisés dans le béton frais
Phot. Guillaume Lécuillier
IVR53_20255632881NUCA



Vue du bunker-cuve sud pour canon antiaérien : élévation nord
Phot. Guillaume Lécuillier
IVR53_20255632891NUCA

Vue du bunker-cuve nord en construction de campagne pour canon antiaérien depuis le sud. Elle était vraisemblablement ???armé d'un Flakvierling 38 (abréviation de Flugabwehrkanone), canon antiaérien à tube quadruple (vierling, signifie carré)
Phot. Guillaume Lécuillier
IVR53_20255632883NUCA



Vue du bunker-cuve sud pour canon antiaérien depuis le sud-est. Elle était vraisemblablement ??? armé d'un Flak 38 (abréviation de Flugabwehrkanone). A droite,



Vue intérieure du bunker-cuve sud pour canon antiaérien. Au centre, sous-sellette d'affût sur son socle en béton armé. La rainure périphérique de la cuve



Vue intérieure du bunker-cuve pour canon antiaérien. Au centre, sous-sellette d'affût sur son socle en béton armé
Phot. Guillaume Lécuillier

l'élévation est percée d'une ouverture rectangulaire en partie basse
Phot. Guillaume Lécuillier
IVR53_20255632888NUCA



Vue du bunker-cuve sud pour canon antiaérien : ouverture de tir axiale dans l'élévation est. Les élévations est, sud et ouest sont percées d'une ouverture de tir axiale pour la défense rapprochée en cas d'attaque terrestre

Phot. Guillaume Lécuillier
IVR53_20255632890NUCA

semble indiquer la présence de poutres supportant un plancher
Phot. Guillaume Lécuillier
IVR53_20255632892NUCA



Vue de situation du bunker-garage, bunker-puits en construction de campagne (au nord) et bassins. Ces constructions sont implantées immédiatement à l'est du bunker-poste de direction de tir Fl229. L'intérieur du bunker est envahi par la végétation
Phot. Guillaume Lécuillier
IVR53_20255632902NUCA

IVR53_20255632893NUCA



Vue intérieure du bunker-garage construit immédiatement à l'est du bunker-poste de direction de tir Fl229. L'extérieur du bunker est envahi par la végétation
Phot. Guillaume Lécuillier
IVR53_20255632903NUCA



Vue du petit bunker-abri pour pompe à eau depuis l'ouest. A droite, la citerne enterrée
Phot. Guillaume Lécuillier
IVR53_20255632905NUCA



Vue du petit bunker-abri (fonction inconnue) depuis le sud : entrée. En arrière-plan, le bunker-poste de direction de tir secondaire de type Fl244 en construction spéciale (SK)
Phot. Guillaume Lécuillier
IVR53_20255632910NUCA



Vue du bunker-magasin de munitions de type Fl246 : élévation est
Phot. Guillaume Lécuillier
IVR53_20255632913NUCA



Vue de l'entrée du bunker-abri de type Fl245 pour groupe électrogène. Elle est protégée par un appentis
Phot. Guillaume Lécuillier
IVR53_20255632918NUCA



Vue de la dalle de couverture camouflée par de la terre du bunker-abri de type Fl245 pour groupe électrogène : ensemble de cheminée et ventilation de bunker
Phot. Guillaume Lécuillier
IVR53_20255632919NUCA



Vue du bunker-puits à câbles pour relais téléphonique depuis l'est
Phot. Guillaume Lécuillier
IVR53_20255632929NUCA



Vue intérieure du bunker-puits à câbles pour relais téléphonique : ensemble de plusieurs boîtiers de connexion. Sur le mur peint en blanc : des instructions tracées au crayon gris pour connecter les câbles et un nom (Hans Fechow)

Phot. Guillaume Lécuillier
IVR53_20255632932NUCA



Vue aérienne verticale du bunker-poste de direction de tir de type Fl244 SK pour télémètre

Phot. Philippe Troussard
IVR53_20255632939NUCA



Vue du bunker-poste de direction de tir de type Fl244 SK pour télémètre : entrée sud

Phot. Guillaume Lécuillier
IVR53_20255632947NUCA



Vue intérieure du bunker-poste de direction de tir de type Fl244 SK pour télémètre : flèche peinte en noir et croix rouge indiquant l'infirmerie

Phot. Guillaume Lécuillier
IVR53_20255632954NUCA



Vue du bunker-poste de direction de tir de type Fl229 pour télémètre depuis le nord-ouest : entrée vers la cuve du télémètre

Phot. Guillaume Lécuillier
IVR53_20255632968NUCA



Vue du bunker-poste de direction de tir de type Fl229 pour télémètre depuis l'est : cuve du télémètre

Phot. Guillaume Lécuillier
IVR53_20255632972NUCA



Vue du bunker-poste de direction de tir de type Fl229 pour télémètre : escalier tournant desservant les salles de calculs et des opérations depuis la cuve du télémètre
Phot. Guillaume Lécuillier
IVR53_20255632977NUCA



Vue du bunker-poste de direction de tir de type Fl229 pour télémètre : débouché de l'escalier desservant les salles de calculs et des opérations. Près du plafond, vestiges des voliges clouées au mur. Les murs sont peints en blanc
Phot. Guillaume Lécuillier
IVR53_20255632978NUCA



Vue intérieure du bunker-abri de type 621 pour un groupe de combat : poste d'observation. Sur le mur est peint un panorama de tir. Dans la petite niche murale, se trouve un tuyau acoustique relié à la salle de garde
Phot. Guillaume Lécuillier
IVR53_20255632992NUCA



Vue du bunker-citerne : élévation sud. Un escalier dessert le bunker
Phot. Guillaume Lécuillier
IVR53_20255633020NUCA



Vue du bunker-abri de type 621 pour un groupe de combat : élévation sud. La première porte dessert le poste d'observation dit Tobruk
Phot. Guillaume Lécuillier
IVR53_20255632984NUCA



Vue de la porte blindée du bunker-citerne
Phot. Guillaume Lécuillier
IVR53_20255633021NUCA



Vue générale du monument à la mémoire de l'équipage de l'escadron 427 de la Royal Canadian Air Force

Phot. Guillaume Lécuillier
IVR53_20255632775NUCA



Vue de la stèle centrale du monument à la mémoire de l'équipage de l'escadron 427 de la Royal Canadian Air Force. On peut lire : À la mémoire de l'équipage de l'escadron 427 de la Royal Canadian Air Force (RCAF) du Wellington III BJ-668 codé ZL-X tombé en

Phot. Guillaume Lécuillier
IVR53_20255632776NUCA



Vue du monument commémoratif en l'honneur d'un bombardier bimoteur Whitley abattu entre Groix et la côte lorientaise au cours de la Seconde Guerre mondiale. A droite, une hélice de bombardier-torpilleur Bristol Beaufort MK de la Royal Air Force

Phot. Guillaume Lécuillier
IVR53_20255632925NUCA



Vue de l'ensemble de deux pièces d'artillerie antiaérienne : à gauche, canon contre avion Bofors de 40 mm ; à droite, canon contre avion Schneider de 90 mm

Phot. Guillaume Lécuillier
IVR53_20255632898NUCA



Vue du canon contre avion Schneider de 90 mm

Phot. Guillaume Lécuillier
IVR53_20255632894NUCA



Vue du marquage sur le canon contre avion Schneider de 90 mm : M.90.1926./R.1929.N°7./1700K/C.1931.

Phot. Guillaume Lécuillier
IVR53_20255632896NUCA



Vue de l'une des deux plaques constructeur de l'affût du canon contre avion Schneider de 90 mm :
S[ocié]TE D#APPLICATIONS
G[énéral]ES/D#ELECTRICITE/
ET DE MECANIQUE/23-02-28/
SAGEM ARGENTEUIL

Phot. Guillaume Lécuillier
IVR53_20255632897NUCA



Vue du marquage sur le tube du canon contre avion Bofors de 40 mm : 227/2/U" suivi de "jKg" et d'un aigle impérial stylisé combiné à une croix gammée. On semble lire le n°_829

Phot. Guillaume Lécuillier
IVR53_20255632900NUCA

Vue du canon contre avion Bofors de 40 mm
Phot. Guillaume Lécuillier
IVR53_20255632899NUCA



Vue du marquage sur l'affût du canon contre avion Bofors de 40 mm : AFFUT 75 /_43 ?

Phot. Guillaume Lécuillier
IVR53_20255632901NUCA



Vue d'un projecteur allemand de 60 cm de diamètre (Flakscheinwerfer).

Il appartient aux collections du Musée de l'escadrille des sous-marins de l'Atlantique (MESMAT) implanté dans le K3 à Lorient
Phot. Guillaume Lécuillier
IVR53_20255632997NUCA

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

Inventaire des héritages militaires en Bretagne (enquête thématique régionale en cours) (IA29133651)
Les bunkers du Mur de l'Atlantique (étude en cours) (IA29002282)

Oeuvre(s) contenue(s) :

Oeuvre(s) en rapport :

Base de sous-marins de Keroman puis Le Port de Lorient La Base (Lorient) (IA56001938) Bretagne, Morbihan, Lorient, Presqu'île de Keroman, Scorff, rue du Commandant-L'Herminier
Bunker-abri de type 621 pour un groupe de combat (C) puis bunker-musée, Le Cosquéric (Ploemeur) (IA56132463) Bretagne, Morbihan, Ploemeur, Le Cosquéric
Bunker-abri-puits à câble téléphonique dit Kabelbrunnen, Le Cosquéric (Ploemeur) (IA56132466) Bretagne, Morbihan, Ploemeur, Le Cosquéric
Bunker-centrale à machines de type Fl 245 (B) puis bunker-musée, Le Cosquéric (Ploemeur) (IA56132462) Bretagne, Morbihan, Ploemeur, Le Cosquéric
Bunker-magasin à munitions de type Fl 246 (A) puis bunker-musée, Breuzent - Le Cosquéric (Ploemeur) (IA56132461) Bretagne, Morbihan, Ploemeur, Breuzent, Le Cosquéric
Bunker-poste de direction de tir, variante d'un type Fl 244 équipé d'un télémètre, Le Cosquéric (Ploemeur) (IA56132464) Bretagne, Morbihan, Ploemeur, Le Cosquéric
Bunker-poste de direction de tir de type Fl 229 équipé d'un télémètre, Le Cosquéric (Ploemeur) (IA56132465) Bretagne, Morbihan, Ploemeur, Le Cosquéric
Bunker-transformateur dit Trafo puis support de présentation de la pointe avant et du cockpit d'un avion de chasse Crusader, Le Cosquéric (Ploemeur) (IA56132467) Bretagne, Morbihan, Ploemeur, Le Cosquéric
Base de sous-marins de Keroman puis Le Port de Lorient La Base (Lorient) (IA56001938) Bretagne, Morbihan, Lorient, Presqu'île de Keroman, Scorff, rue du Commandant-L'Herminier
Base de sous-marins dite Petite base du Scorff, Zone industrialo-portuaire du Scorff (Lanester) (IA56132173) Bretagne, Morbihan, Lanester, Zone industrialo-portuaire du Scorff

Auteur(s) du dossier : Guillaume Lécuillier

Copyright(s) : (c) Région Bretagne ; (c) Association Rossitten Histoire et Mémoire

Stützpunkt Lorient.			
Lfd. Nr.	Kom. Admiral Frankreich		vbm. lfd. Nr.
	Geheim	G. Kdos	Einsender/Buchnummer
1	Jade West	MAA.264	4 - 17 cm
2	Larmor	" 264	4 - 16,47 cm
3	Gavre	" 264	4 - 10,5 cm
4	Plouharnel	" 264	3 - 34 cm
5	Crognon	" 264	4 - 20,3 cm D.Türme.
6	Taillefer	LMAA.688	4 - 13,8 cm
7	München	M.FL.A.704	4 - 12,8 cm 40 (M)
8	Melsungen	" 704	4 - 10,5 cm KL
9	Mannheim	" 704	4 - 10,5 KL
10	Memel	" 704	4 - 10,5 cm KL
11	Hamburg	" 806	4 - 12,8 cm 40 (M)
12	Hannover	" 806	4 - 10,5 cm DL
13	Heidelberg	" 806	4 - 10,5 cm EL
14	Halle	" 806	4 - 10,5 cm EL
15	Pellworm	" 807	4 - 10,5 cm DL
16	Magdeburg	" 807	3 - 10,5 cm DL
17	Posen	" 807	4 - 10,5 cm EL
18	Pilsen	" 807	4 - 10,5 cm EL
19	Rostock	" 817	3 - 10,5 cm DL
20	Remscheid	" 817	4 - 10,5 cm EL
21	Rositten	" 817	4 - 10,5 cm EL
22	Rossleben	" 817	4 - 10,5 cm EL
23	Breslau	" 708	4 - 7,5 cm Krupp
24	Bamberg	" 708	4 - 7,5 cm Krupp
25	Beuthen	" 708	4 - 7,5 cm Krupp

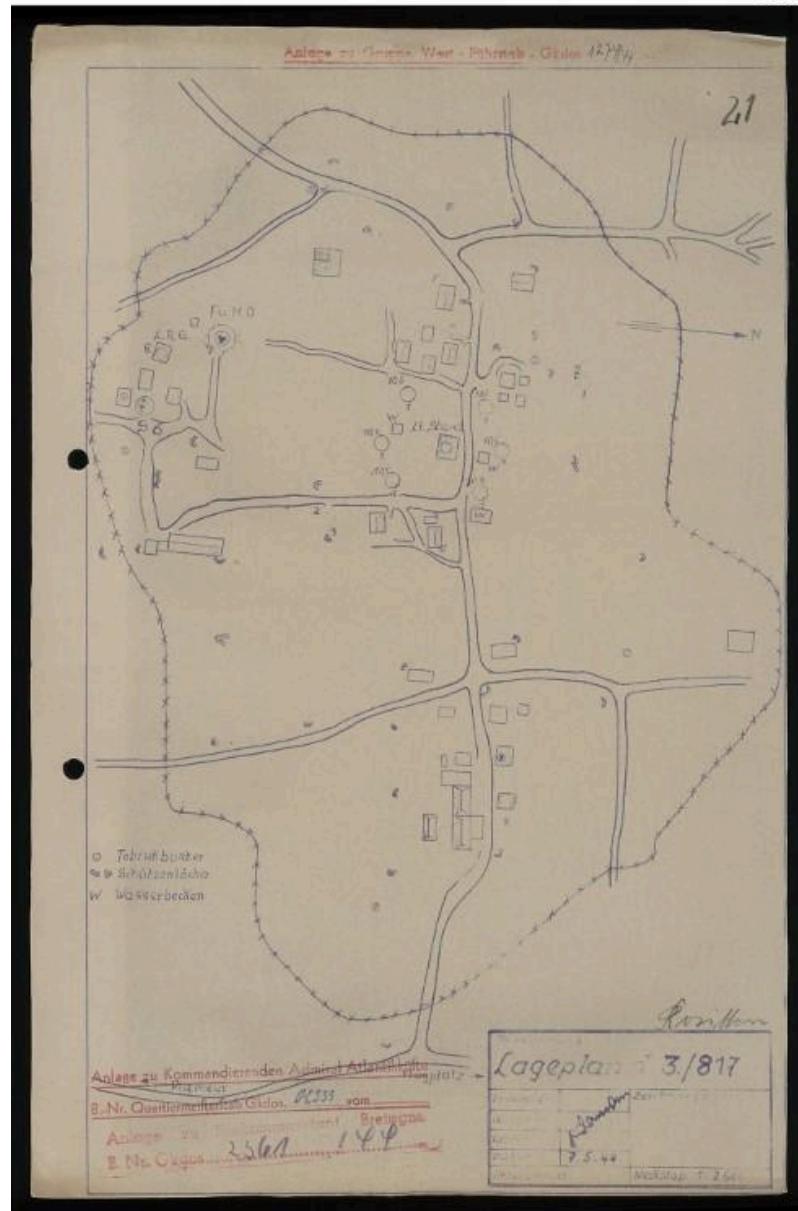
Liste des batteries d'artillerie du point d'appui lourd de Lorient, Stützpunkt Lorient (source : Bundesarchiv, 45 IV/1452 fol. 1)

IVR53_20255610822NUCA

Auteur de l'illustration : Auteur inconnu, Auteur de l'illustration : Bundesarchiv

(c) Bundesarchiv

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



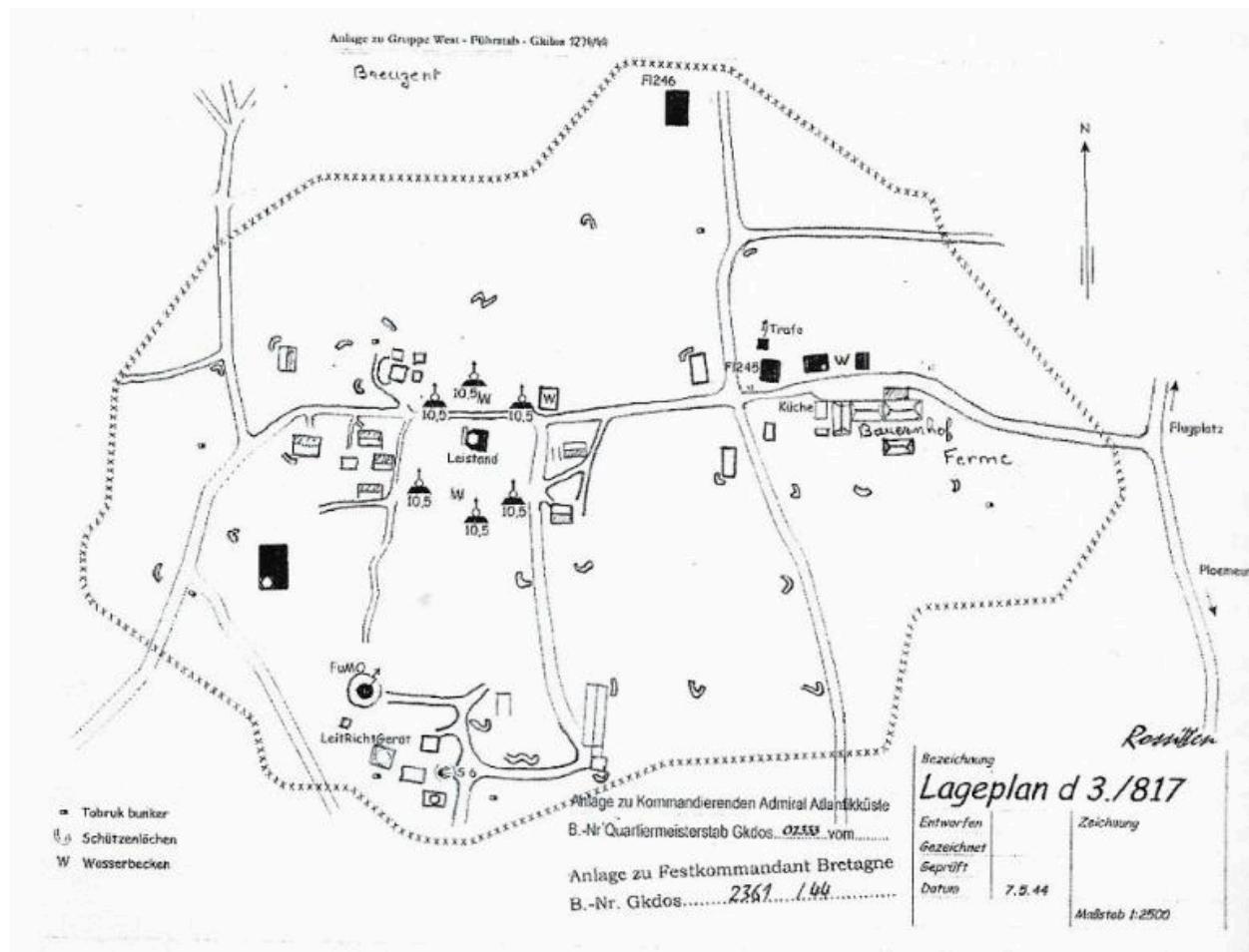
Plan des batteries d'artillerie de Lorient : plan de situation de la batterie Rossitten au Cosquéric, commune de Ploemeur, 3/817, 4 x 10,5 cm, 7 mai 1944 (source : Bundesarchiv, 45 IV/1452 fol. 1)

IVR53_20255610832NUCA

Auteur de l'illustration : Auteur inconnu, Auteur de l'illustration : Bundesarchiv

(c) Bundesarchiv

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan de situation de la batterie Rossitten au Cosquéric, commune de Ploemeur, 3/817, 4 x 10,5 cm, 7 mai 1944
(collection : Jean Robic ; source originale : Bundesarchiv, 45 IV/1452 fol. 1)

IVR53_20255610850NUC

Auteur de l'illustration : Auteur inconnu

(c) Collection particulière

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue aérienne verticale, septembre 1944 (collection : Association Rossitten Histoire et Mémoire)

IVR53_20255610852NUC

Auteur de l'illustration : Auteur inconnu

Date de prise de vue : 1944

(c) Collection particulière

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue aérienne verticale, mai 1945 (collection : Association Rossitten Histoire et Mémoire)

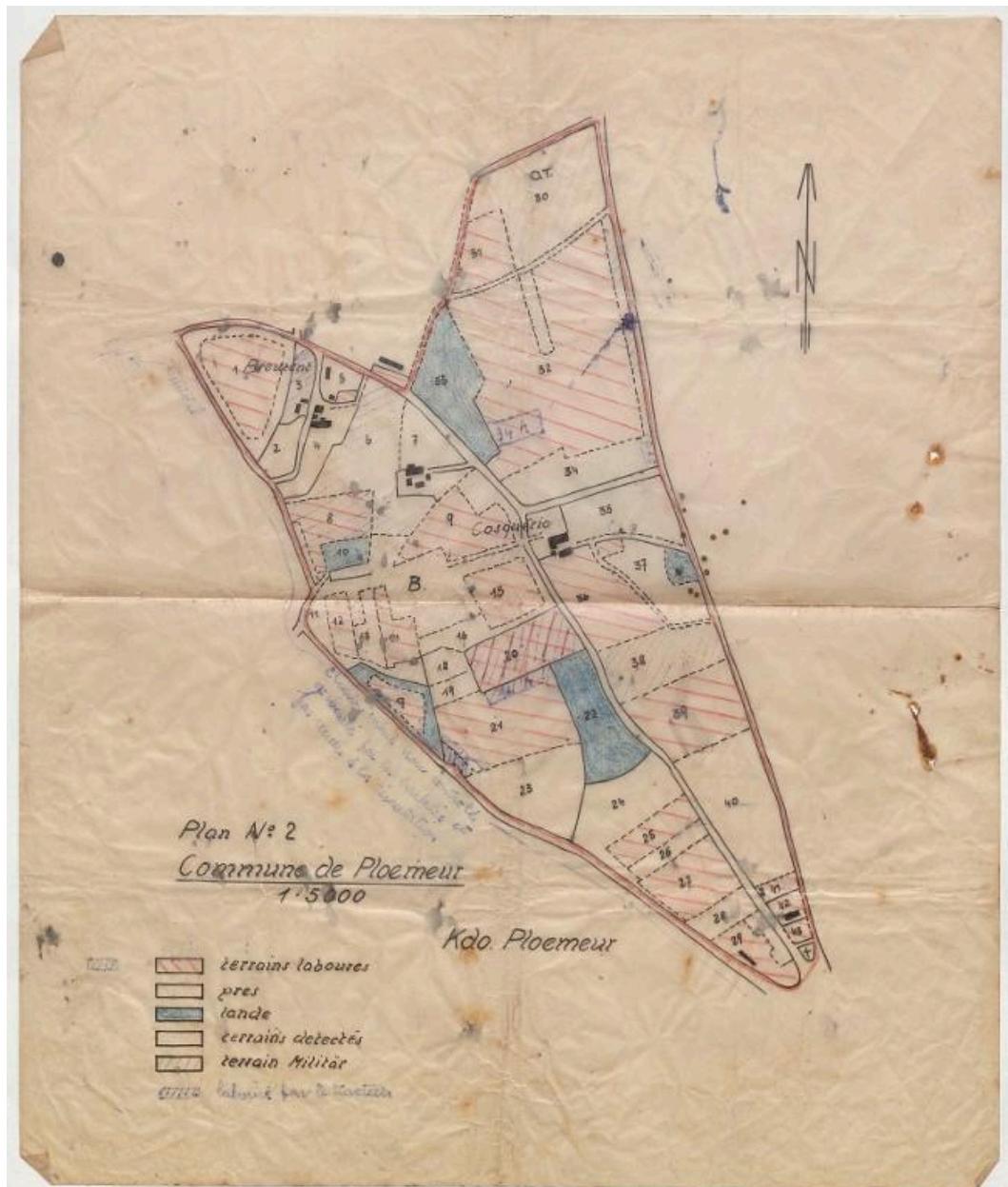
IVR53_20255610851NUC

Auteur de l'illustration : Auteur inconnu

Date de prise de vue : 1945

(c) Collection particulière

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Archives du déminage Finistère-Morbihan : commune de Ploemeur, plan n° 2 du Kommando Ploemeur, lieux-dits Cosquéric et Breuzent, 1946 (source : Archives départementales du Finistère, FRAD029 2264W 017 06 352)

Référence du document reproduit :

- **Fonds de la Direction du déminage, représentation interdépartementale Finistère-Morbihan**
Fonds de la Direction du déminage, représentation interdépartementale Finistère-Morbihan (conservé jusqu'en 2022 au Fort Montbarey à Brest par l'association Mémorial des Finistériens puis restitué aux Archives départementales du Finistère).

Le fonds contient les dossiers de suivi des opérations de déminage, désobuage et débompage des territoires finistériens et morbihannais, réalisées entre 1945 et 1948. Chaque dossier de canton contient au minimum le dossier d'opération du service du déminage français, composé de questionnaire d'enquête, de carnet de prospection, de carnet de travaux, de plans, et d'attestations indiquant la fin des travaux de déminage. Pour certaines zones, le dossier est complété par le dossier de zonage allemand, comprenant les plans d'implantation des mines et les fiches descriptives des zones minées. Ces dossiers datent majoritairement de 1943 et 1944. Le fonds a été intégralement conservé. Cependant, certaines zones géographiques sont manquantes ou lacunaires, c'est notamment le cas de Brest, Crozon et Concarneau. D'autres secteurs sont au contraire bien renseignés, comme les régions de Morlaix et de Saint-Pol-de-Léon.

renseignes, comme les régions de Morlaix et de Saint-Pol-de-Léon.
https://recherche.archives.finistere.fr/document/ERAD029_00002264W

Archives départementales du Finistère : 2264W

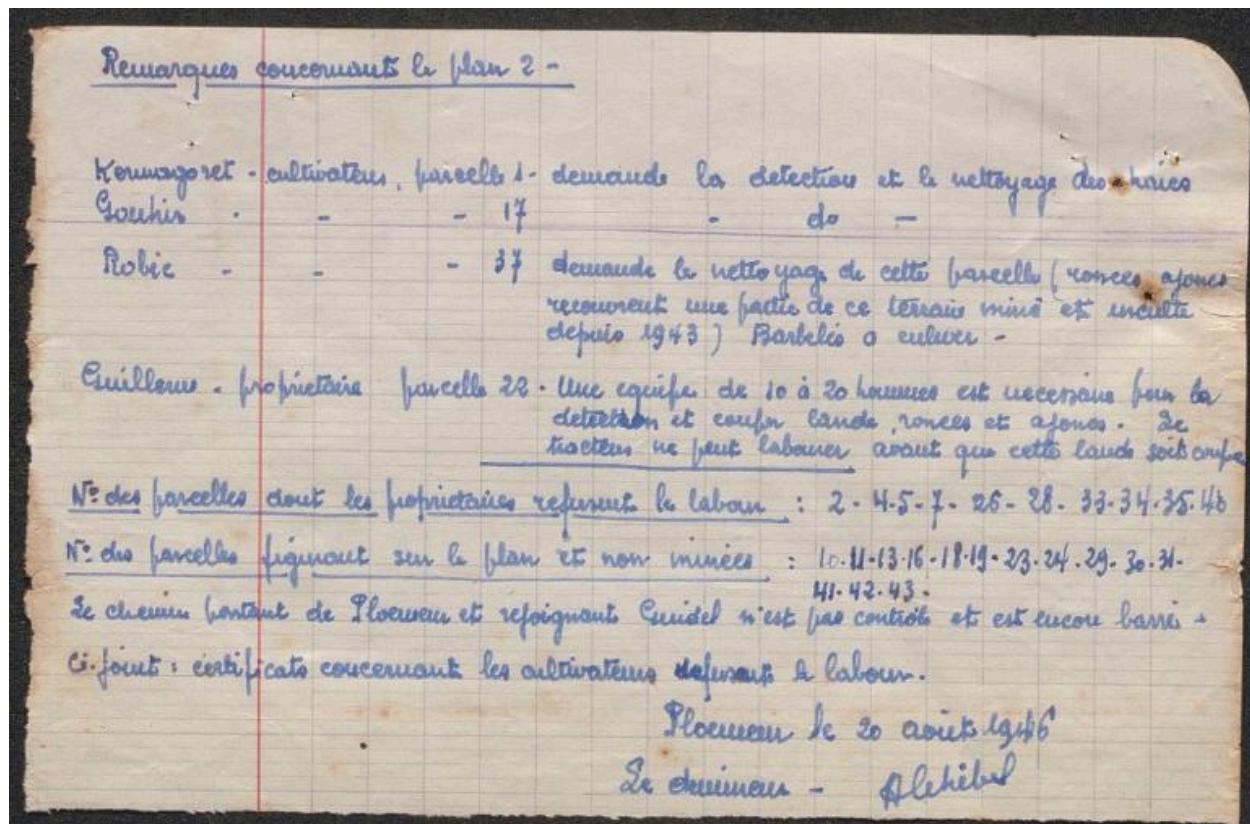
IVR53_20255611047NUCA

Auteur de l'illustration : Archives départementales du Finistère

Date de prise de vue : 2025

(c) Conseil général du Finistère

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Archives du déminage Finistère-Morbihan : remarques du démineur concernant le plan n° 2, 20 août 1946 (source : Archives départementales du Finistère, FRAD029_2264W_017_06_351)

Référence du document reproduit :

- **Fonds de la Direction du déminage, représentation interdépartementale Finistère-Morbihan**
Fonds de la Direction du déminage, représentation interdépartementale Finistère-Morbihan (conservé jusqu'en 2022 au Fort Montbarey à Brest par l'association Mémorial des Finistériens puis restitué aux Archives départementales du Finistère).

Le fonds contient les dossiers de suivi des opérations de déminage, désobuage et débompage des territoires finistériens et morbihannais, réalisées entre 1945 et 1948. Chaque dossier de canton contient au minimum le dossier d'opération du service du déminage français, composé de questionnaire d'enquête, de carnet de prospection, de carnet de travaux, de plans, et d'attestations indiquant la fin des travaux de déminage. Pour certaines zones, le dossier est complété par le dossier de zonage allemand, comprenant les plans d'implantation des mines et les fiches descriptives des zones minées. Ces dossiers datent majoritairement de 1943 et 1944.

Le fonds a été intégralement conservé. Cependant, certaines zones géographiques sont manquantes ou lacunaires, c'est notamment le cas de Brest, Crozon et Concarneau. D'autres secteurs sont au contraire bien renseignés, comme les régions de Morlaix et de Saint-Pol-de-Léon.

https://recherche.archives.finistere.fr/document/FRAD029_00002264W

Archives départementales du Finistère : 2264W

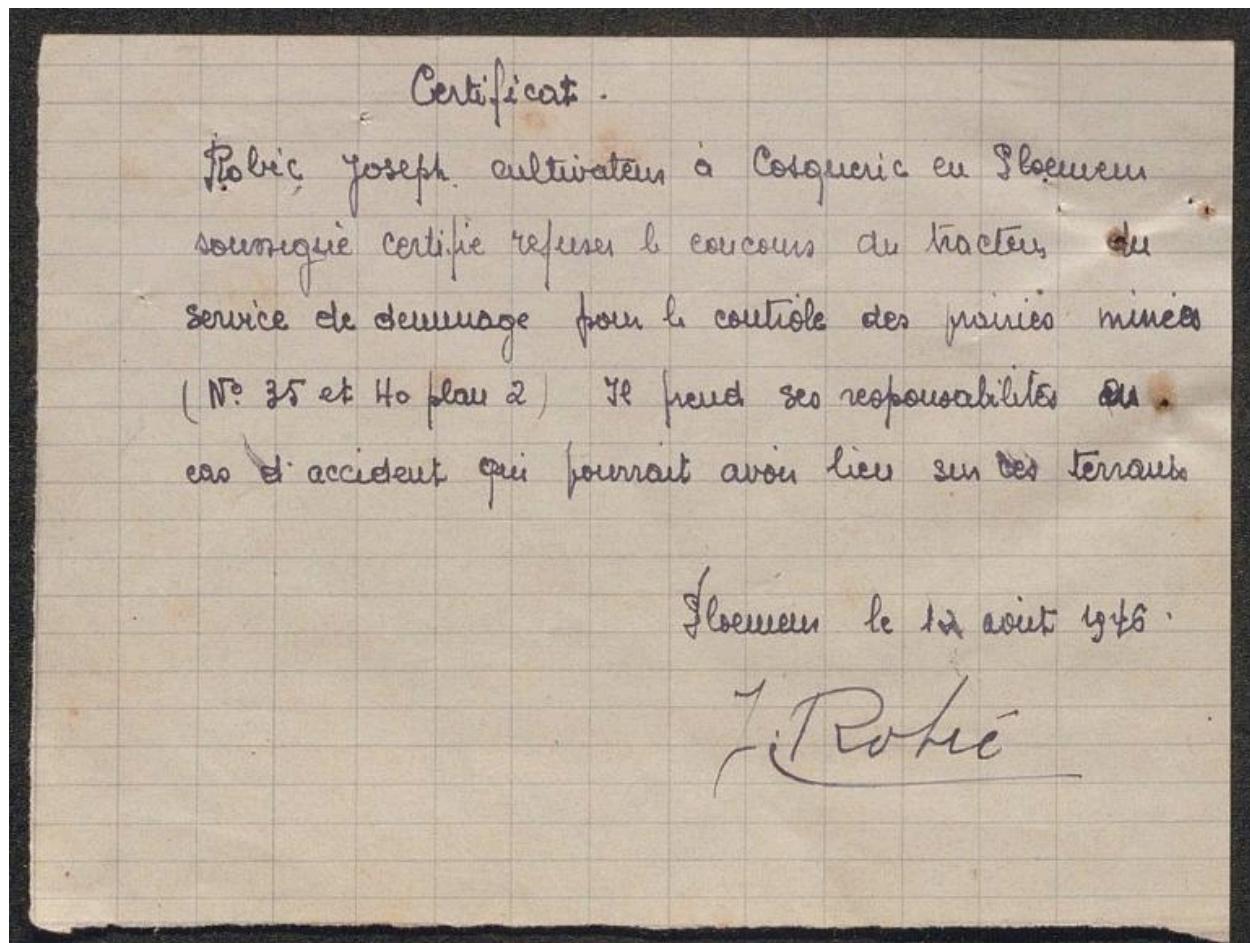
IVR53_20255611046NUCA

Auteur de l'illustration : Archives départementales du Finistère

Date de prise de vue : 2025

(c) Conseil général du Finistère

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Archives du déminage Finistère-Morbihan : certificat rédigé et signé par Joseph Robic concernant des parcelles du plan n° 2, 12 août 1946 (source : Archives départementales du Finistère, FRAD029_2264W_017_06_350)

Référence du document reproduit :

- **Fonds de la Direction du déminage, représentation interdépartementale Finistère-Morbihan**
Fonds de la Direction du déminage, représentation interdépartementale Finistère-Morbihan (conservé jusqu'en 2022 au Fort Montbarey à Brest par l'association Mémorial des Finistériens puis restitué aux Archives départementales du Finistère).

Le fonds contient les dossiers de suivi des opérations de déminage, désobuage et débompage des territoires finistériens et morbihannais, réalisées entre 1945 et 1948. Chaque dossier de canton contient au minimum le dossier d'opération du service du déminage français, composé de questionnaire d'enquête, de carnet de prospection, de carnet de travaux, de plans, et d'attestations indiquant la fin des travaux de déminage. Pour certaines zones, le dossier est complété par le dossier de zonage allemand, comprenant les plans d'implantation des mines et les fiches descriptives des zones minées. Ces dossiers datent majoritairement de 1943 et 1944.

Le fonds a été intégralement conservé. Cependant, certaines zones géographiques sont manquantes ou lacunaires, c'est notamment le cas de Brest, Crozon et Concarneau. D'autres secteurs sont au contraire bien renseignés, comme les régions de Morlaix et de Saint-Pol-de-Léon.

https://recherche.archives.finistere.fr/document/FRAD029_00002264W

Archives départementales du Finistère : 2264W

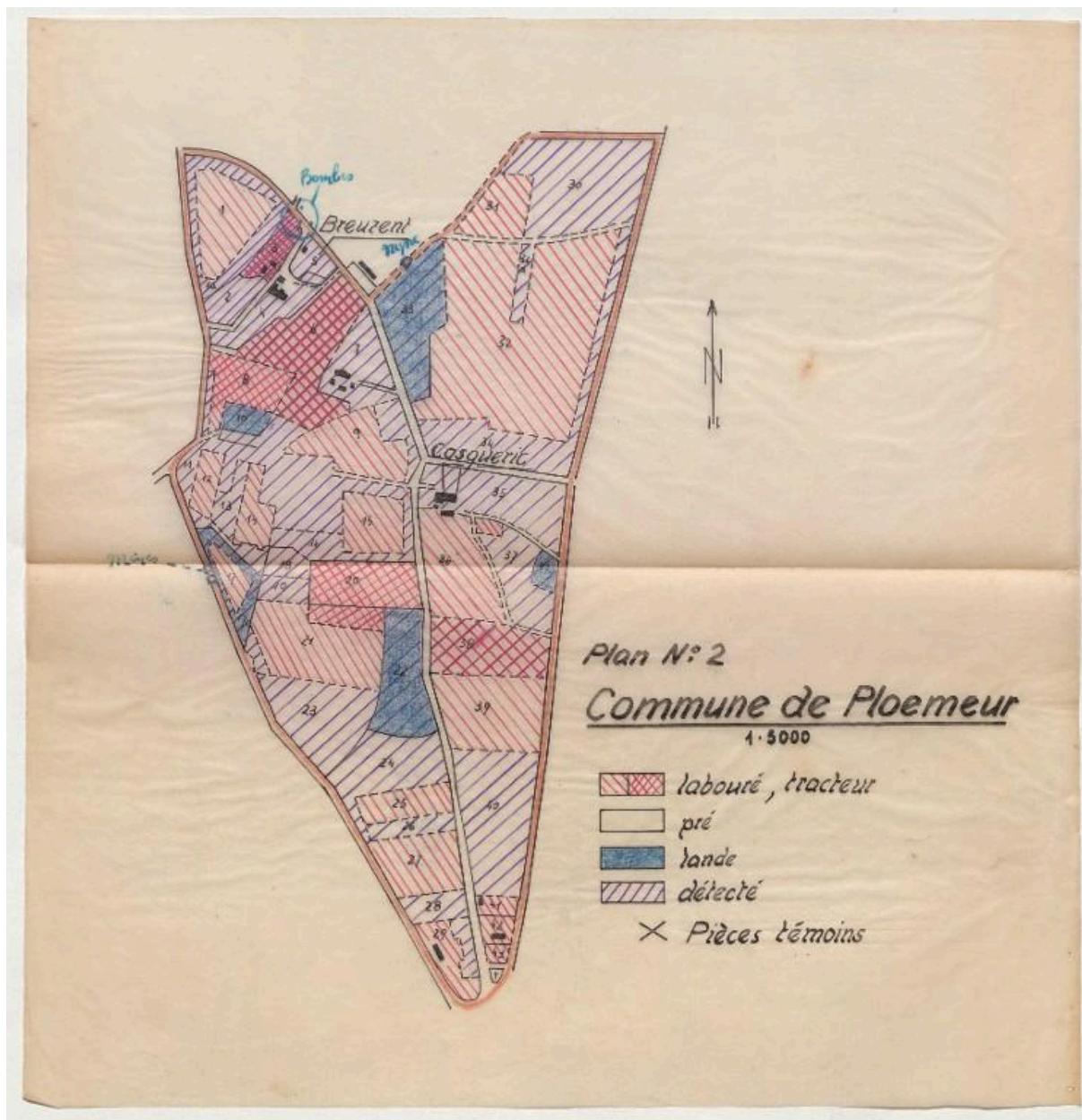
IVR53_20255611045NUCA

Auteur de l'illustration : Archives départementales du Finistère

Date de prise de vue : 2025

(c) Conseil général du Finistère

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Archives du déminage Finistère-Morbihan : commune de Ploemeur, plan n° 2, lieux-dits Cosquéric et Breuzent, 1946
(source : Archives départementales du Finistère, FRAD029_2264W_017_06_366)

Référence du document reproduit :

- **Fonds de la Direction du déminage, représentation interdépartementale Finistère-Morbihan**
Fonds de la Direction du déminage, représentation interdépartementale Finistère-Morbihan (conservé jusqu'en 2022 au Fort Montbarey à Brest par l'association Mémorial des Finistériens puis restitué aux Archives départementales du Finistère).

Le fonds contient les dossiers de suivi des opérations de déminage, désobuage et débompage des territoires finistériens et morbihannais, réalisées entre 1945 et 1948. Chaque dossier de canton contient au minimum le dossier d'opération du service du déminage français, composé de questionnaire d'enquête, de carnet de prospection, de carnet de travaux, de plans, et d'attestations indiquant la fin des travaux de déminage. Pour certaines zones, le dossier est complété par le dossier de zonage allemand, comprenant les plans d'implantation des mines et les fiches descriptives des zones minées. Ces dossiers datent majoritairement de 1943 et 1944. Le fonds a été intégralement conservé. Cependant, certaines zones géographiques sont manquantes ou lacunaires, c'est notamment le cas de Brest, Crozon et Concarneau. D'autres secteurs sont au contraire bien renseignés, comme les régions de Morlaix et de Saint-Pol-de-Léon.

https://recherche.archives.finistere.fr/document/FRAD029_00002264W

Archives départementales du Finistère : 2264W

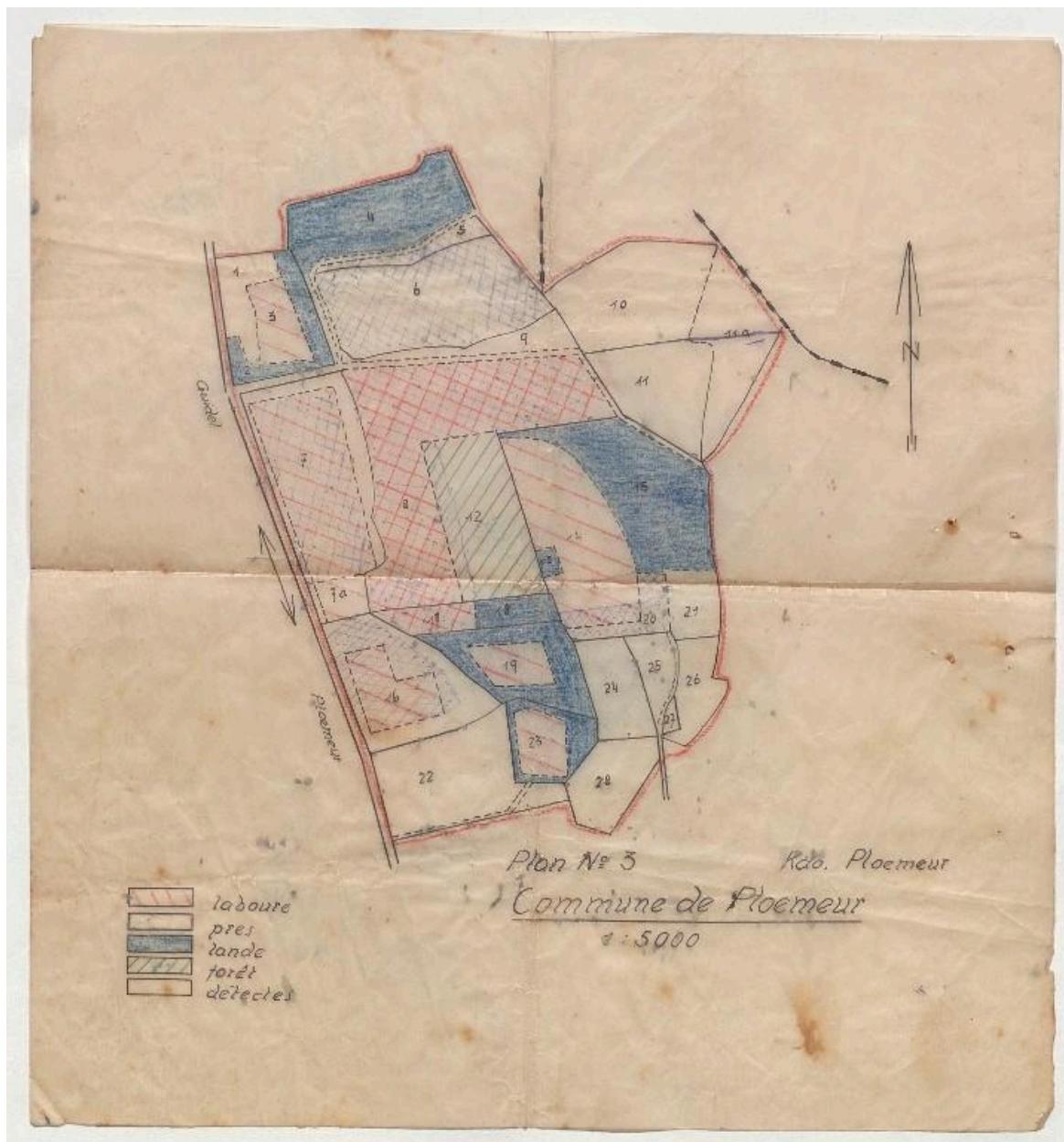
IVR53_20255611050NUCA

Auteur de l'illustration : Archives départementales du Finistère

Date de prise de vue : 2025

(c) Conseil général du Finistère

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Archives du déminage Finistère-Morbihan : commune de Ploemeur, plan n° 3, est du lieu-dit Cosquéric, 1946 (source : Archives départementales du Finistère, FRAD029_2264W_017_06_360)

Référence du document reproduit :

- **Fonds de la Direction du déminage, représentation interdépartementale Finistère-Morbihan**
Fonds de la Direction du déminage, représentation interdépartementale Finistère-Morbihan (conservé jusqu'en 2022 au Fort Montbarey à Brest par l'association Mémorial des Finistériens puis restitué aux Archives départementales du Finistère).

Le fonds contient les dossiers de suivi des opérations de déminage, désobuage et débompage des territoires finistériens et morbihannais, réalisées entre 1945 et 1948. Chaque dossier de canton contient au minimum le dossier d'opération du service du déminage français, composé de questionnaire d'enquête, de carnet de prospection, de carnet de travaux, de plans, et d'attestations indiquant la fin des travaux de déminage. Pour certaines zones, le dossier est complété par le dossier de zonage allemand, comprenant les plans d'implantation des mines et les fiches descriptives des zones minées. Ces dossiers datent majoritairement de 1943 et 1944. Le fonds a été intégralement conservé. Cependant, certaines zones géographiques sont manquantes ou lacunaires, c'est notamment le cas de Brest, Crozon et Concarneau. D'autres secteurs sont au contraire bien renseignés, comme les régions de Morlaix et de Saint-Pol-de-Léon.

https://recherche.archives.finistere.fr/document/FRAD029_00002264W

Archives départementales du Finistère : 2264W

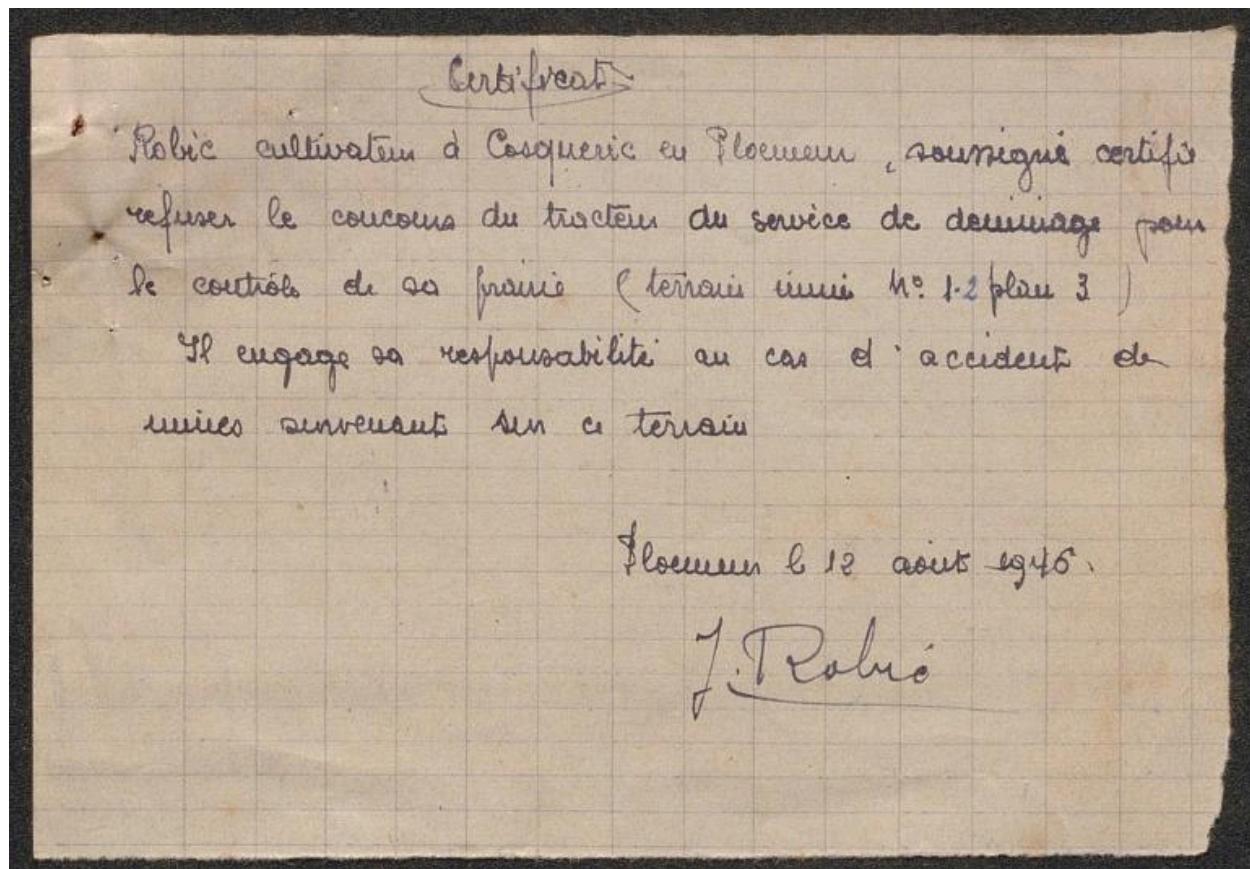
IVR53_20255611048NUCA

Auteur de l'illustration : Archives départementales du Finistère

Date de prise de vue : 2025

(c) Conseil général du Finistère

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Archives du déminage Finistère-Morbihan : certificat rédigé et signé par Joseph Robic concernant des parcelles du plan n° 3, 12 août 1946 (source : Archives départementales du Finistère, FRAD029_2264W_017_06_361)

Référence du document reproduit :

- **Fonds de la Direction du déminage, représentation interdépartementale Finistère-Morbihan**
Fonds de la Direction du déminage, représentation interdépartementale Finistère-Morbihan (conservé jusqu'en 2022 au Fort Montbarey à Brest par l'association Mémorial des Finistériens puis restitué aux Archives départementales du Finistère).

Le fonds contient les dossiers de suivi des opérations de déminage, désobuage et débompage des territoires finistériens et morbihannais, réalisées entre 1945 et 1948. Chaque dossier de canton contient au minimum le dossier d'opération du service du déminage français, composé de questionnaire d'enquête, de carnet de prospection, de carnet de travaux, de plans, et d'attestations indiquant la fin des travaux de déminage. Pour certaines zones, le dossier est complété par le dossier de zonage allemand, comprenant les plans d'implantation des mines et les fiches descriptives des zones minées. Ces dossiers datent majoritairement de 1943 et 1944. Le fonds a été intégralement conservé. Cependant, certaines zones géographiques sont manquantes ou lacunaires, c'est notamment le cas de Brest, Crozon et Concarneau. D'autres secteurs sont au contraire bien renseignés, comme les régions de Morlaix et de Saint-Pol-de-Léon.

https://recherche.archives.finistere.fr/document/FRAD029_00002264W

Archives départementales du Finistère : 2264W

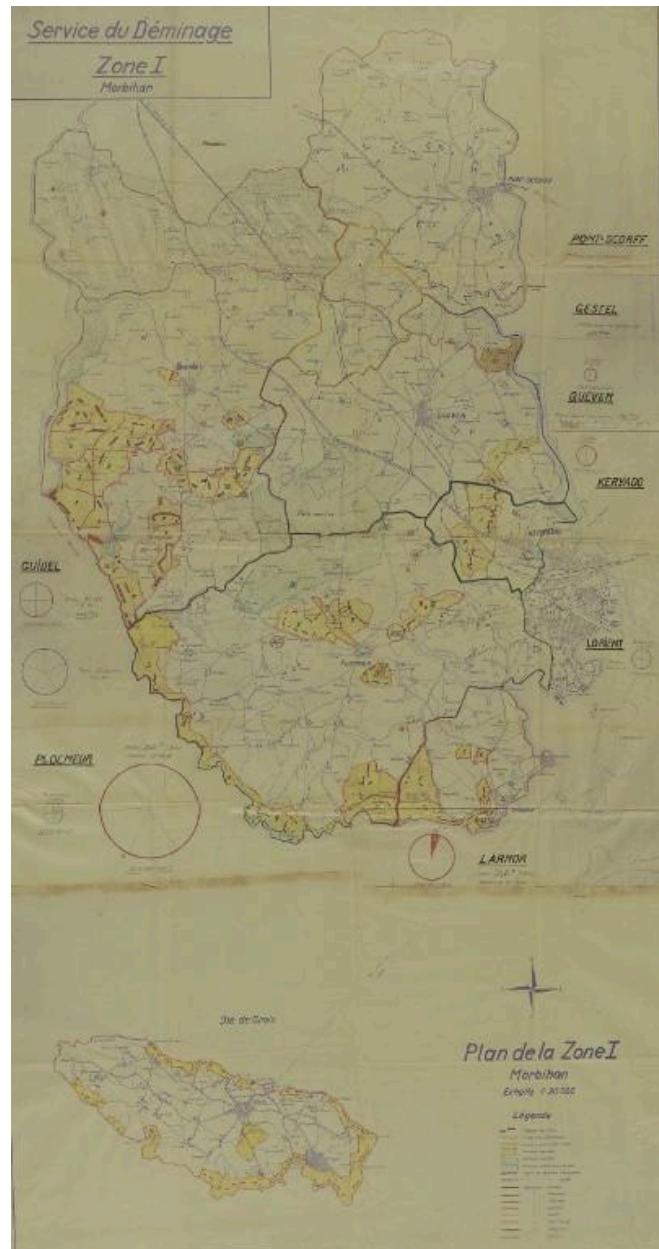
IVR53_20255611049NUCA

Auteur de l'illustration : Archives départementales du Finistère

Date de prise de vue : 2025

(c) Conseil général du Finistère

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Archives du déminage Finistère-Morbihan : service du déminage, carte de la zone I avec les champs de mines, les terrains présumés minés et les emplacements de bombes, 1er novembre 1946 (source : FRAD029_2264W_022_176)

Référence du document reproduit :

- **Fonds de la Direction du déminage, représentation interdépartementale Finistère-Morbihan**
Fonds de la Direction du déminage, représentation interdépartementale Finistère-Morbihan (conservé jusqu'en 2022 au Fort Montbarey à Brest par l'association Mémorial des Finistériens puis restitué aux Archives départementales du Finistère).

Le fonds contient les dossiers de suivi des opérations de déminage, désobuage et débompage des territoires finistériens et morbihannais, réalisées entre 1945 et 1948. Chaque dossier de canton contient au minimum le dossier d'opération du service du déminage français, composé de questionnaire d'enquête, de carnet de prospection, de carnet de travaux, de plans, et d'attestations indiquant la fin des travaux de déminage. Pour certaines zones, le dossier est complété par le dossier de zonage allemand, comprenant les plans d'implantation des mines et les fiches descriptives des zones minées. Ces dossiers datent majoritairement de 1943 et 1944. Le fonds a été intégralement conservé. Cependant, certaines zones géographiques sont manquantes ou lacunaires, c'est notamment le cas de Brest, Crozon et Concarneau. D'autres secteurs sont au contraire bien renseignés, comme les régions de Morlaix et de Saint-Pol-de-Léon.

https://recherche.archives.finistere.fr/document/FRAD029_00002264W

Archives départementales du Finistère : 2264W

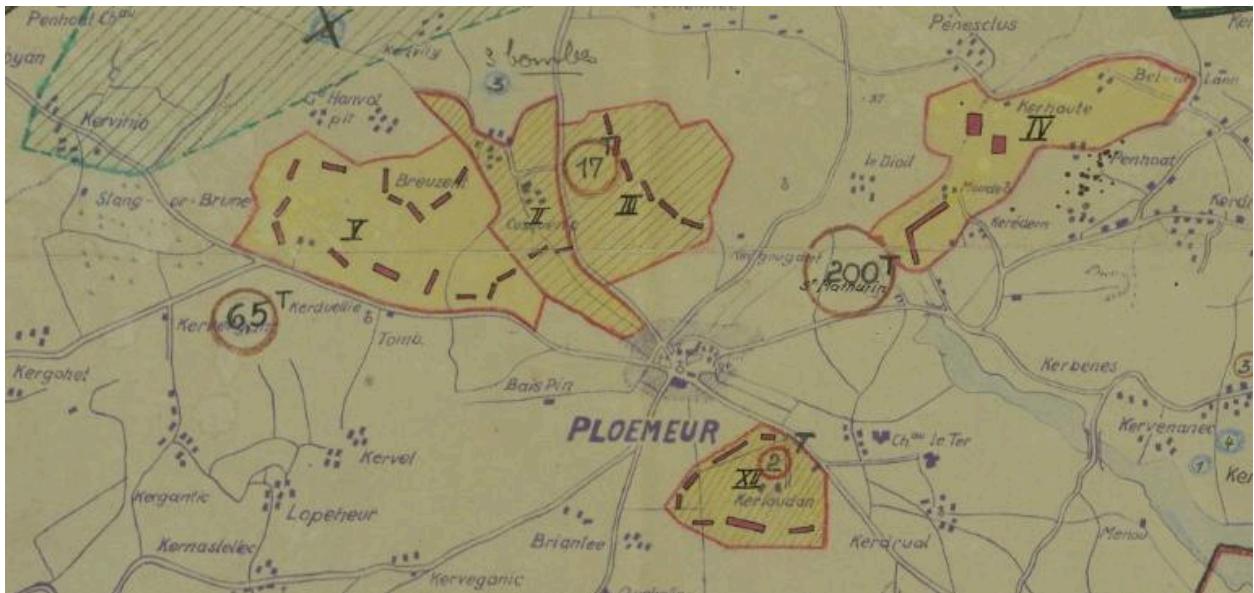
IVR53_20255611052NUCA

Auteur de l'illustration : Archives départementales du Finistère

Date de prise de vue : 2025

(c) Conseil général du Finistère

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Archives du déminage Finistère-Morbihan : service du déminage, extrait de la carte de la zone I avec les champs de mines, les terrains présumés minés et les emplacements de bombes, 1er novembre 1946 (source : FRAD029_2264W_022_176)

Référence du document reproduit :

- ## • **Fonds de la Direction du déminage, représentation interdépartementale Finistère-Morbihan**

Fonds de la Direction du déminage, représentation interdépartementale Finistère-Morbihan (conservé jusqu'en 2022 au Fort Montbarey à Brest par l'association Mémorial des Finistériens puis restitué aux Archives départementales du Finistère).

Le fonds contient les dossiers de suivi des opérations de déminage, désobusage et débompage des territoires finistériens et morbihannais, réalisées entre 1945 et 1948. Chaque dossier de canton contient au minimum le dossier d'opération du service du déminage français, composé de questionnaire d'enquête, de carnet de prospection, de carnet de travaux, de plans, et d'attestations indiquant la fin des travaux de déminage. Pour certaines zones, le dossier est complété par le dossier de zonage allemand, comprenant les plans d'implantation des mines et les fiches descriptives des zones minées. Ces dossiers datent majoritairement de 1943 et 1944.

des îles et les îles descriptives des zones limées. Ces dossiers datent majoritairement de 1945 et 1947. Le fonds a été intégralement conservé. Cependant, certaines zones géographiques sont manquantes ou lacunaires, c'est notamment le cas de Brest, Crozon et Concarneau. D'autres secteurs sont au contraire bien renseignés, comme les régions de Morlaix et de Saint-Pol-de-Léon.

renseignes, comme les régions de Morlaix et de Saint-Pol-de-Léon.
https://recherche.archives.finistere.fr/document/FRAD029_00002264W

Archives départementales du Finistère : 2264W

IVR53 20255611054NUCA

Auteur de l'illustration : Archives départementales du Finistère

Date de prise de vue : 2025

(c) Conseil général du Finistère

(c) Conseil général du Ministère
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Zone I Commune: Ploemeur								
Num.	Numéro d'ordre de contrôle	Date du commencement du travail	Date de l'achèvement du travail	Superficie totale	Nettoyage et détection			Labourage par nos soins par les cultes
					prés, dunes, îles	landes, haies	par nos soins	
1	I	16.7.46	24.7.46	61 ⁰⁰ 80	49 ⁰⁰ 11	1 ⁰⁰ 39	-	11 ⁰⁰ 30
2	II	18.6.46	23.7.46	33 ⁰⁰ 51	18 ⁰⁰ 10	4 ⁰⁰ 41	6 ⁰⁰ 40	4 ⁰⁰ 60
3	III	23.7.46	20.8.46	31 ⁰⁰ 03	11 ⁰⁰ 11	6 ⁰⁰ 43	8 ⁰⁰ 45	3 ⁰⁰ 40
4	IV			54 ⁰⁰ 73	28 ⁰⁰ 32	8 ⁰⁰ 43	-	18 ⁰⁰ 10
5	V			76 ⁰⁰ 58	35 ⁰⁰ 60	15 ⁰⁰ 68	-	25 ⁰⁰ 30
6	VI	25.7.46	20.8.46	48 ⁰⁰ 50	44 ⁰⁰ 14	3 ⁰⁰ 66	-	0 ⁰⁰ 70
7	VII	14.8.46	26.8.46	38 ⁰⁰ 52	38 ⁰⁰ 13	0 ⁰⁰ 39	-	-
8	VIII	27.8.46	16.9.46	68 ⁰⁰ 08	66 ⁰⁰ 54	0 ⁰⁰ 74	-	0 ⁰⁰ 80
9	IX	17.9.46	18.X.46	40 ⁰⁰ 34	28 ⁰⁰ 18	4 ⁰⁰ 84	-	7 ⁰⁰ 32
10	X			74 ⁰⁰ 80				2 ⁰⁰ 50
11	XI			23 ⁰⁰ 55	12 ⁰⁰ 20	6 ⁰⁰ 55	-	9 ⁰⁰ 00
12	XII	21.10.46		31 ⁰⁰ 74	14 ⁰⁰ 70	3 ⁰⁰ 94		13 ⁰⁰ 10
				583 ⁰⁰ 18				

Archives du déminage Finistère-Morbihan : commune de Ploemeur, tableau récapitulatif de la zone I (source : Archives départementales du Finistère, FRAD029_2264W_022_136)

Référence du document reproduit :

- **Fonds de la Direction du déminage, représentation interdépartementale Finistère-Morbihan**
Fonds de la Direction du déminage, représentation interdépartementale Finistère-Morbihan (conservé jusqu'en 2022 au Fort Montbarey à Brest par l'association Mémorial des Finistériens puis restitué aux Archives départementales du Finistère).

Le fonds contient les dossiers de suivi des opérations de déminage, désobuage et débompage des territoires finistériens et morbihannais, réalisées entre 1945 et 1948. Chaque dossier de canton contient au minimum le dossier d'opération du service du déminage français, composé de questionnaire d'enquête, de carnet de prospection, de carnet de travaux, de plans, et d'attestations indiquant la fin des travaux de déminage. Pour certaines zones, le dossier est complété par le dossier de zonage allemand, comprenant les plans d'implantation des mines et les fiches descriptives des zones minées. Ces dossiers datent majoritairement de 1943 et 1944. Le fonds a été intégralement conservé. Cependant, certaines zones géographiques sont manquantes ou lacunaires, c'est notamment le cas de Brest, Crozon et Concarneau. D'autres secteurs sont au contraire bien renseignés, comme les régions de Morlaix et de Saint-Pol-de-Léon.

https://recherche.archives.finistere.fr/document/FRAD029_00002264W

Archives départementales du Finistère : 2264W

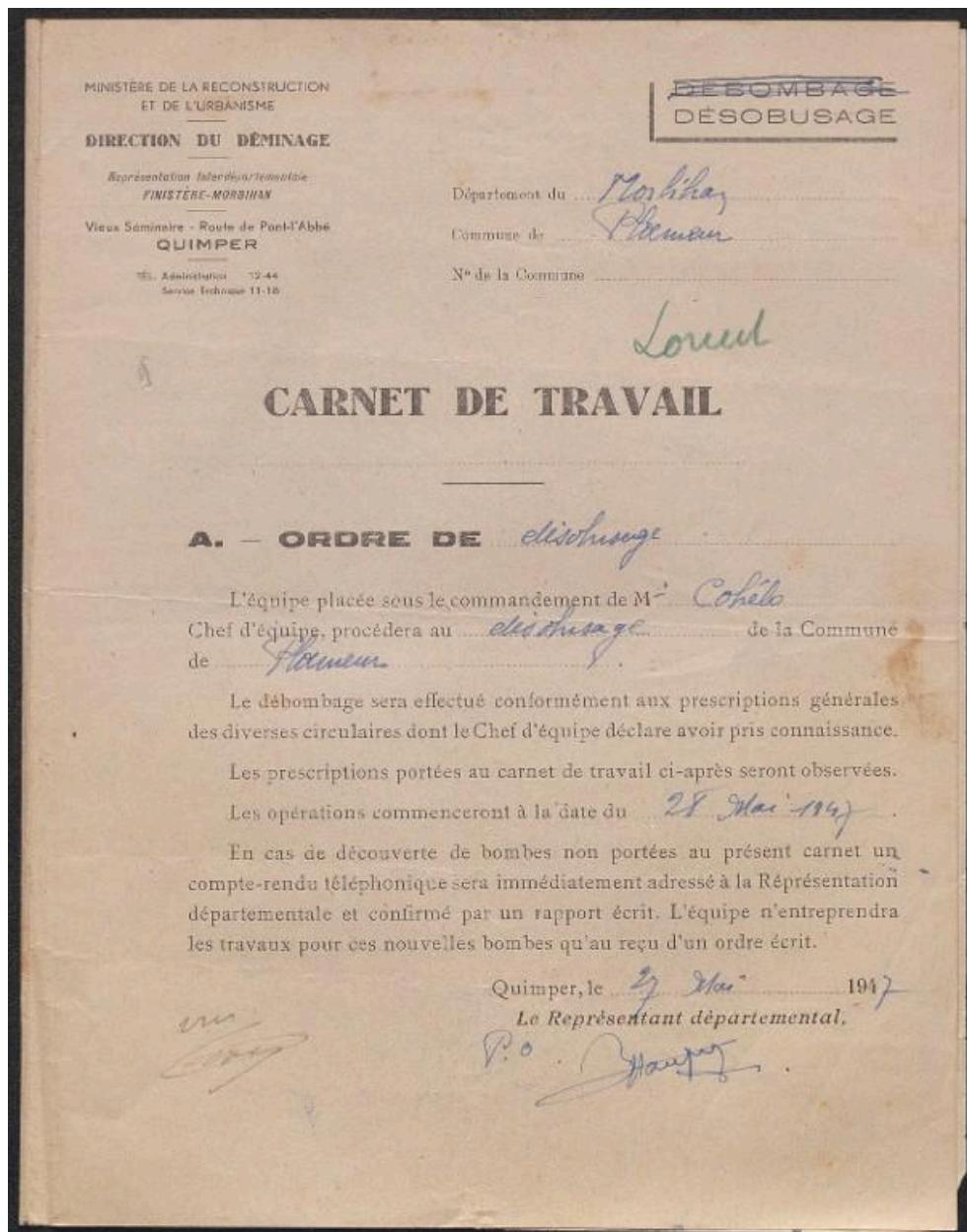
IVR53_20255611051NUCA

Auteur de l'illustration : Archives départementales du Finistère

Date de prise de vue : 2025

(c) Conseil général du Finistère

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Archives du déminage Finistère-Morbihan : carnet de travail de désobusage pour le lieu-dit Breuzent, mai-juin 1947
(source : Archives départementales du Finistère, FRAD029_2264W_017_06_201)

Référence du document reproduit :

- **Fonds de la Direction du déminage, représentation interdépartementale Finistère-Morbihan**
Fonds de la Direction du déminage, représentation interdépartementale Finistère-Morbihan (conservé jusqu'en 2022 au Fort Montbarey à Brest par l'association Mémorial des Finistériens puis restitué aux Archives départementales du Finistère).
Le fonds contient les dossiers de suivi des opérations de déminage, désobuage et débompage des territoires finistériens et morbihannais, réalisées entre 1945 et 1948. Chaque dossier de canton contient au minimum le dossier d'opération du service du déminage français, composé de questionnaire d'enquête, de carnet de prospection, de carnet de travaux, de plans, et d'attestations indiquant la fin des travaux de déminage. Pour certaines zones, le dossier est complété par le dossier de zonage allemand, comprenant les plans d'implantation des mines et les fiches descriptives des zones minées. Ces dossiers datent majoritairement de 1943 et 1944. Le fonds a été intégralement conservé. Cependant, certaines zones géographiques sont manquantes ou lacunaires, c'est notamment le cas de Brest, Crozon et Concarneau. D'autres secteurs sont au contraire bien renseignés, comme les régions de Morlaix et de Saint-Pol-de-Léon.
https://recherche.archives.finistere.fr/document/FRAD029_00002264W

Archives départementales du Finistère : 2264W

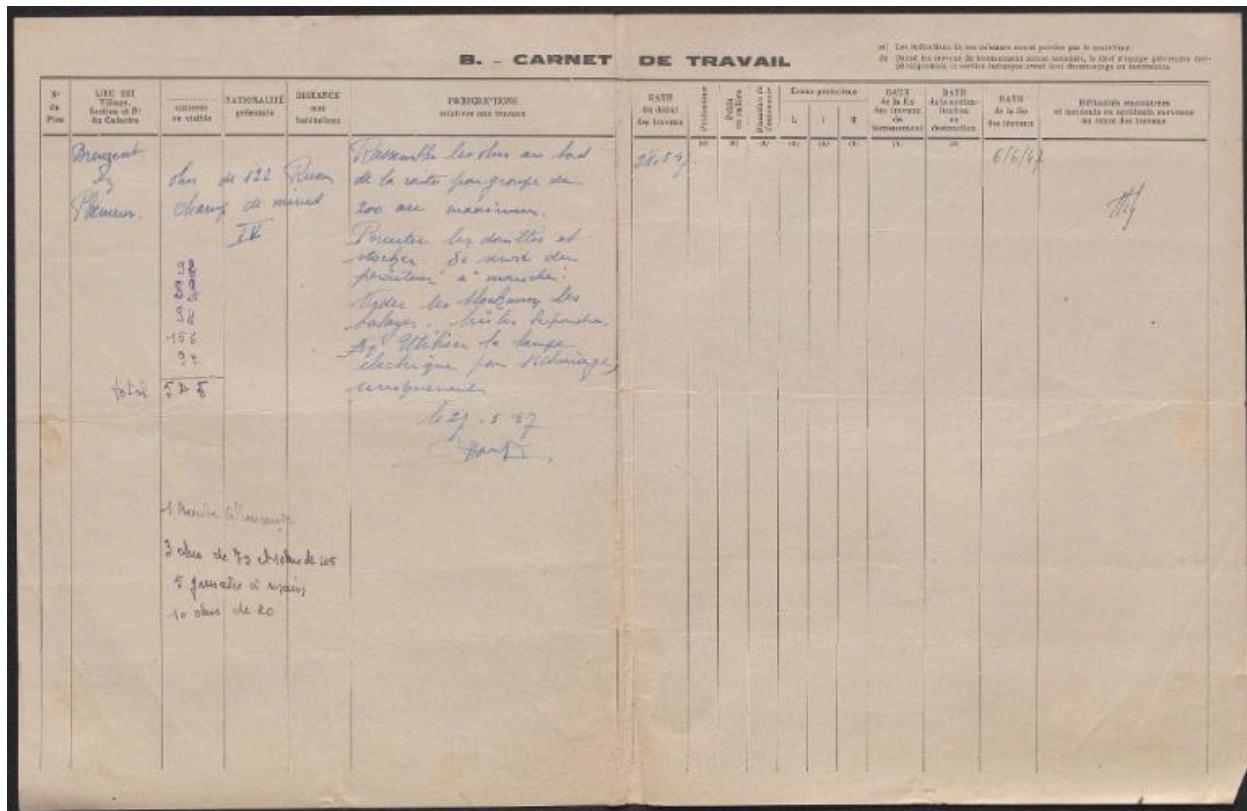
IVR53_20255611042NUCA

Auteur de l'illustration : Archives départementales du Finistère

Date de prise de vue : 2025

(c) Conseil général du Finistère

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Archives du déminage Finistère-Morbihan : carnet de travail de désobusage pour le lieu-dit Breuzent, mai-juin 1947
(source : Archives départementales du Finistère, FRAD029 2264W 017 06 202)

Référence du document reproduit :

- **Fonds de la Direction du déminage, représentation interdépartementale Finistère-Morbihan**
Fonds de la Direction du déminage, représentation interdépartementale Finistère-Morbihan (conservé jusqu'en 2022 au Fort Montbarey à Brest par l'association Mémorial des Finistériens puis restitué aux Archives départementales du Finistère).

Le fonds contient les dossiers de suivi des opérations de déminage, désobuage et débompage des territoires finistériens et morbihannais, réalisées entre 1945 et 1948. Chaque dossier de canton contient au minimum le dossier d'opération du service du déminage français, composé de questionnaire d'enquête, de carnet de prospection, de carnet de travaux, de plans, et d'attestations indiquant la fin des travaux de déminage. Pour certaines zones, le dossier est complété par le dossier de zonage allemand, comprenant les plans d'implantation des mines et les fiches descriptives des zones minées. Ces dossiers datent majoritairement de 1943 et 1944.

des îles et les îles descriptives des zones marines. Ces dossiers datent majoritairement de 1945 et 1947. Le fonds a été intégralement conservé. Cependant, certaines zones géographiques sont manquantes ou lacunaires, c'est notamment le cas de Brest, Crozon et Concarneau. D'autres secteurs sont au contraire bien renseignés, comme les régions de Morlaix et de Saint-Pol-de-Léon.

https://recherche.archives.finistere.fr/document/FRAD029_00002264W

Archives départementales du Finistère : 2264W

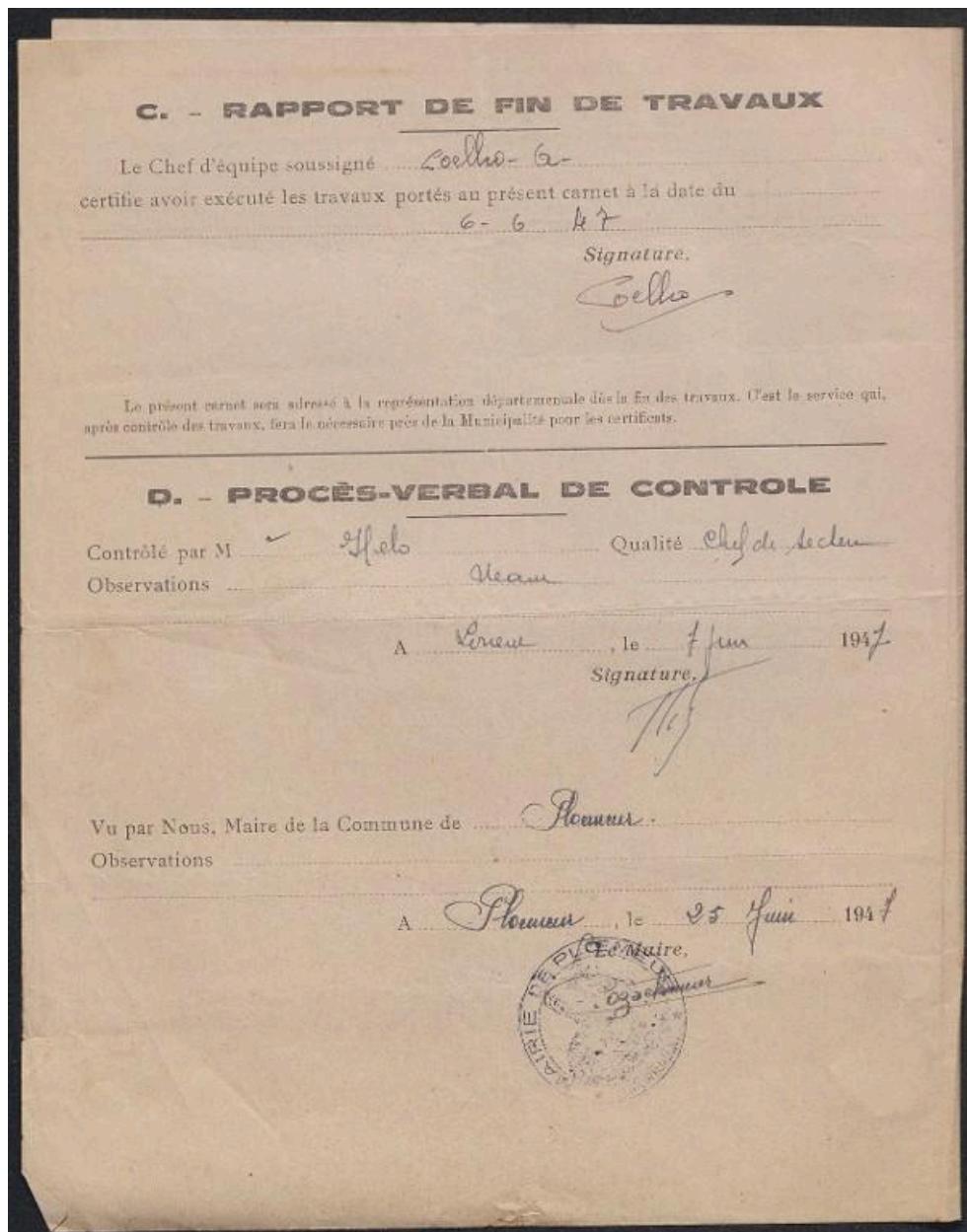
JVB53 20255611043NUCA

Auteur de l'illustration : Archives départementales du Finistère

Date de prise de vue : 2025

(c) Conseil général du Finistère

(c) Conseil général du Finistère
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Archives du déminage Finistère-Morbihan : carnet de travail de désobusage pour le lieu-dit Breuzent, mai-juin 1947
(source : Archives départementales du Finistère, FRAD029_2264W_017_06_203)

Référence du document reproduit :

- **Fonds de la Direction du déminage, représentation interdépartementale Finistère-Morbihan**
Fonds de la Direction du déminage, représentation interdépartementale Finistère-Morbihan (conservé jusqu'en 2022 au Fort Montbarey à Brest par l'association Mémorial des Finistériens puis restitué aux Archives départementales du Finistère).

Le fonds contient les dossiers de suivi des opérations de déminage, désobuage et débompage des territoires finistériens et morbihannais, réalisées entre 1945 et 1948. Chaque dossier de canton contient au minimum le dossier d'opération du service du déminage français, composé de questionnaire d'enquête, de carnet de prospection, de carnet de travaux, de plans, et d'attestations indiquant la fin des travaux de déminage. Pour certaines zones, le dossier est complété par le dossier de zonage allemand, comprenant les plans d'implantation des mines et les fiches descriptives des zones minées. Ces dossiers datent majoritairement de 1943 et 1944. Le fonds a été intégralement conservé. Cependant, certaines zones géographiques sont manquantes ou lacunaires, c'est notamment le cas de Brest, Crozon et Concarneau. D'autres secteurs sont au contraire bien renseignés, comme les régions de Morlaix et de Saint-Pol-de-Léon.

https://recherche.archives.finistere.fr/document/FRAD029_00002264W

Archives départementales du Finistère : 2264W

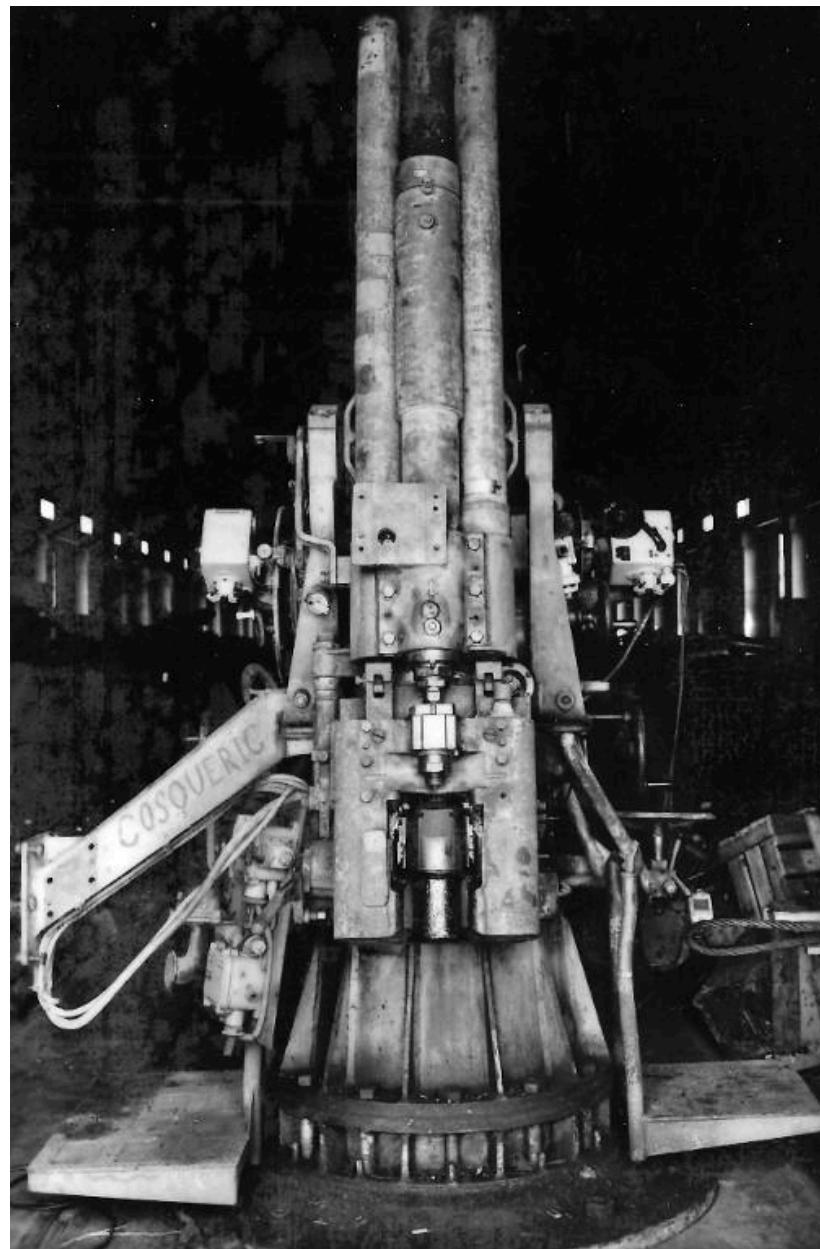
IVR53_20255611044NUCA

Auteur de l'illustration : Archives départementales du Finistère

Date de prise de vue : 2025

(c) Conseil général du Finistère

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



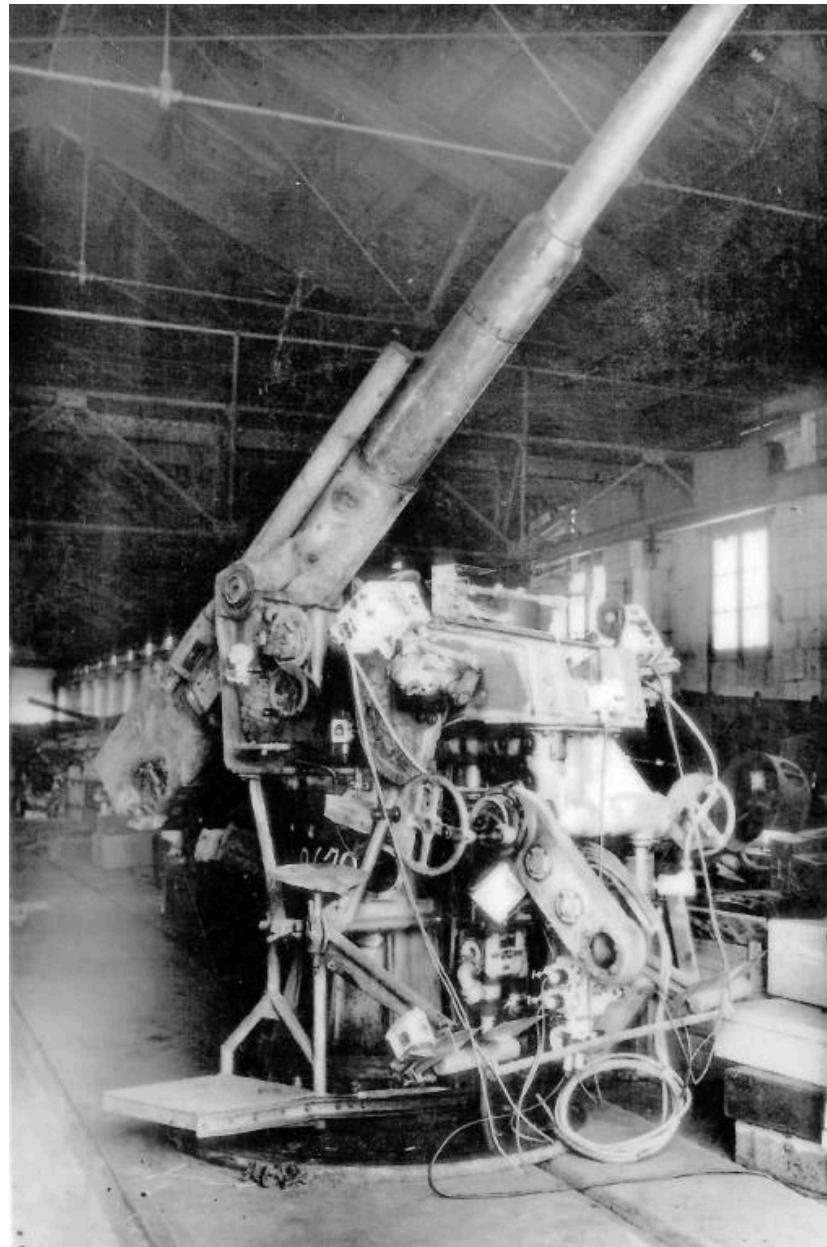
Vue arrière de l'un des canons de 10,5 cm de la batterie d'artillerie antiaérienne Rossitten entreposé à Lorient en 1947 (collection : Jean Robic). On voit l'inscription COSQUERIC

IVR53_20255611056NUC

Auteur de l'illustration : Auteur inconnu

(c) Collection particulière

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



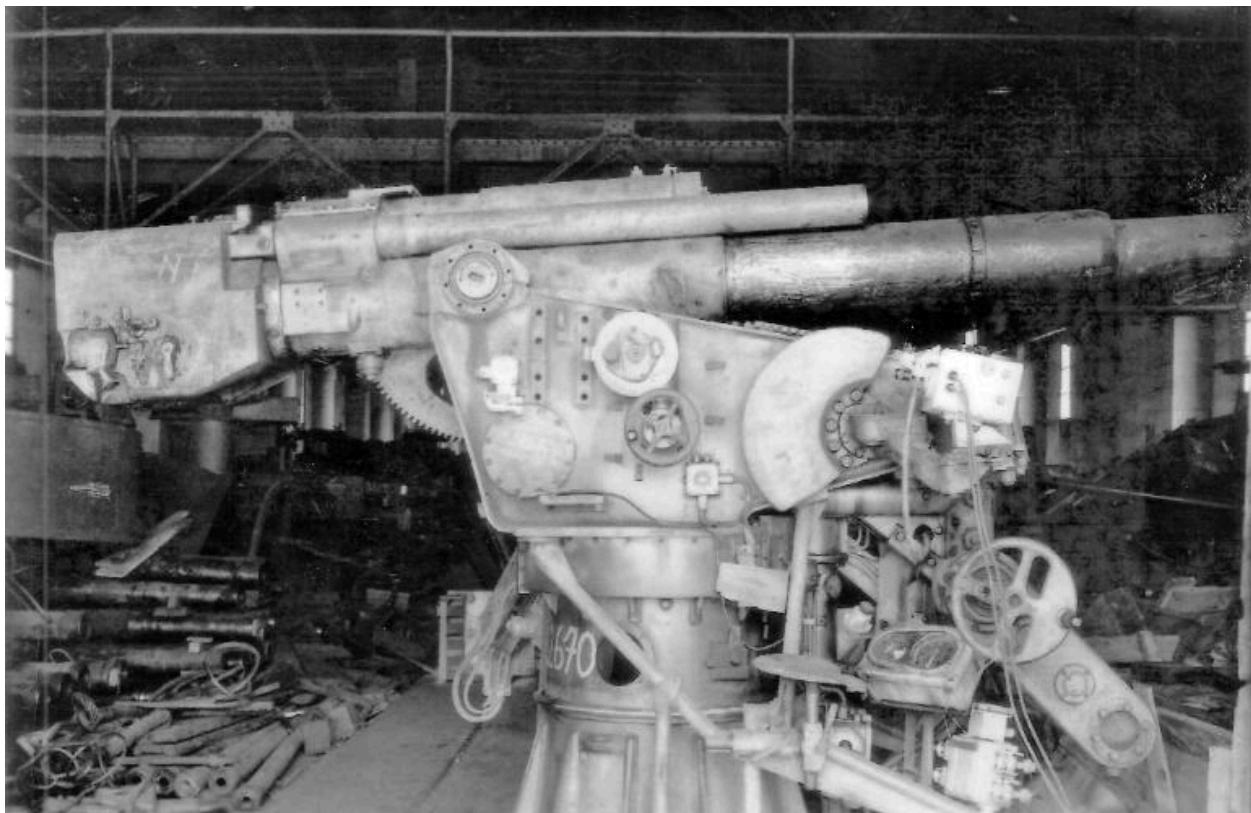
Vue de trois quarts avant de l'un des canons de 10,5 cm de la batterie d'artillerie antiaérienne Rossitten entreposé à Lorient en 1947 (collection : Jean Robic)

IVR53_20255611057NUC

Auteur de l'illustration : Auteur inconnu

(c) Collection particulière

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



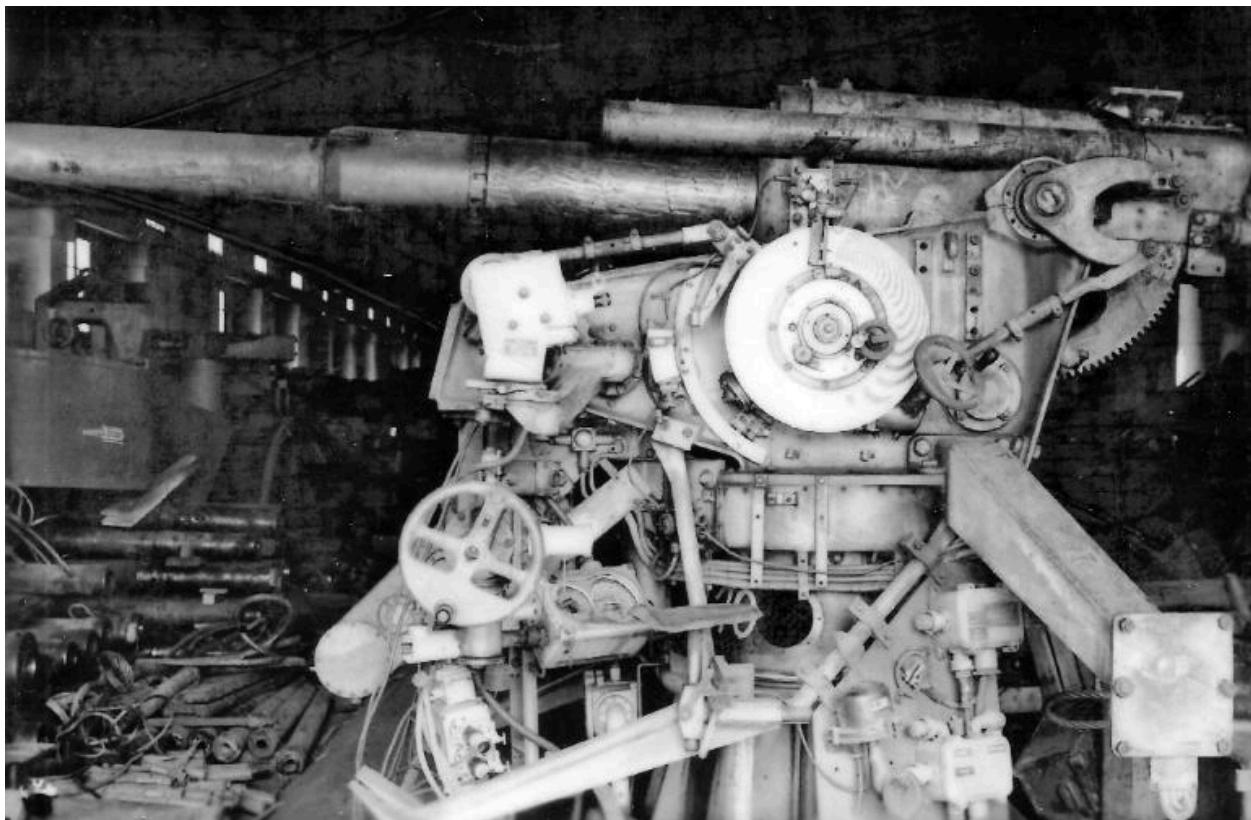
Vue du profil droit de l'un des canons de 10,5 cm de la batterie d'artillerie antiaérienne Rossitten entreposé à Lorient en 1947 (collection : Jean Robic). On peut notamment observer : le volant de pointage manuel de direction et le récepteur à cadrans de l'angle de pointage

IVR53_20255611055NUC

Auteur de l'illustration : Auteur inconnu

(c) Collection particulière

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du profil gauche de l'un des canons de 10,5 cm de la batterie d'artillerie antiaérienne Rossitten entreposé à Lorient en 1947 (collection : Jean Robic). On peut notamment observer : l'optique ; le volant de pointage manuel en hauteur et le récepteur à deux cadans de l'angle d'élévation et le disque de hausse gradué

IVR53_20255611058NUC

Auteur de l'illustration : Auteur inconnu

(c) Collection particulière

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue aérienne verticale, mars 1953

IVR53_20255610849NUC

Auteur de l'illustration : Auteur inconnu

Date de prise de vue : 1953

(c) Institut national de l'information géographique et forestière
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue aérienne verticale, 1955

IVR53_20255610854NUC

Auteur de l'illustration : Auteur inconnu

Date de prise de vue : 1955

(c) Institut national de l'information géographique et forestière
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue aérienne verticale de la batterie d'artillerie de l'armée de terre (Lo 204) implantée à 500 m à l'est de la ferme du Cosquéric, 1955. Quatre bunkers-casemates de type 669 sont notamment visibles

IVR53_20255610855NUC

Auteur de l'illustration : Auteur inconnu

Date de prise de vue : 1955

(c) Institut national de l'information géographique et forestière
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du logis de la ferme du Cosquéric : élévation sud

IVR53_20255632920NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du portail d'entrée de la ferme du Cosquéric

IVR53_20255632921NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale oblique depuis l'est des six bunkers-cuves de type Fl243a pour canon antiaérien de 10.5 cm et des deux bunkers-postes de direction de tir pour télémètre

IVR53_20255610848NUCA

Auteur de l'illustration : Philippe Troussard

Date de prise de vue : 2021

(c) Association Rossitten Histoire et Mémoire

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de situation de la guérite implantée à proximité de la ferme du Cosquéric. Elle permettait d'abriter les soldats assurant le contrôle du chemin qui traverse le site du nord au sud

IVR53_20255632783NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale de la guérite implantée à proximité de la ferme du Cosquéric. Elle permettait d'assurer le contrôle du chemin

IVR53_20255632784NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue d'une borne cadastrale de la Marine (n° 1) située le long du chemin traversant le site du nord au sud

IVR53_20255632787NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du baraquement-cuisine-logement du cuisinier durant la Seconde Guerre mondiale (collection : Jean Robic)

IVR53_20255632796NUCA

Auteur de l'illustration : Auteur inconnu

Date de prise de vue : 2025

(c) Collection particulière

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du baraquement-cuisine-logement du cuisinier : élévation principale ouest

IVR53_20255632788NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du baraquement-cuisine-logement du cuisinier : souche de cheminée avec son inscription et millésime : H.RAMCKE/1942/HUMMEL/HUMMEL/MORS MORS (avant mise en peinture, source : Atlantikwall Superforum. Le Mur de l'Atlantique en France. Bunkerarchéologie)

IVR53_20255633033NUCA

Auteur de l'illustration : Dirk Peeters

(c) Collection particulière

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du baraquement-cuisine-logement du cuisinier : souche de cheminée avec son inscription et millésime tracés dans l'enduit frais puis peint. On peut lire : H.RAMCKE/1942/HUMMEL/HUMMEL/MORS MORS

IVR53_20255632790NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue intérieure du baraquement-cuisine-logement du cuisinier : souche de cheminée en maçonnerie enduite et charpente en bois (numérotation B2). L'édifice sert de remise à bois en 2025

IVR53_20255632794NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale du bunker-poste d'observation et de tir dit Tobruk-Stand ouest (1). On distingue l'entrée du bunker tournée vers le chemin au nord. Le bunker est partiellement envahi par la végétation

IVR53_20255632807NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de situation du bunker-poste d'observation et de tir dit Tobruk-Stand ouest (1). Le bunker est implanté au carrefour de deux chemins ruraux

IVR53_20255632808NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de situation du bunker-poste d'observation et de tir dit Tobruk-Stand ouest (2). A droite, le chemin menant vers le bunker

IVR53_20255632811NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du poste d'observation et de tir circulaire du Tobruk-Stand ouest (2). Il est envahi par la végétation. A l'arrière-plan, le chemin

IVR53_20255632814NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue des vestiges d'une tranchée de communication située près du Tobruk-Stand ouest (2)

IVR53_20255632817NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du bunker-poste d'observation et de tir dit Tobruk-Stand est. Le bunker sert d'assise à une remise

IVR53_20255632819NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du bunker-transformateur électrique. La pointe avant et le cockpit d'un avion de chasse américain Crusader de la flottille 12F de Landivisiau ont été accrochés au bunker-transformateur. Sur le transformateur est également adossée une étable

IVR53_20255632827NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale depuis le sud-est. De ce côté se trouve la sortie de secours

IVR53_20255632835NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue intérieure du bunker-cuve de type Fl243a (II) pour canon antiaérien de 10.5 cm depuis l'est : à droite, l'entrée orientée vers le nord ; autour de la cuve circulaire sont implantées sept niches-abris pour les soldats et les munitions

IVR53_20255632836NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du bunker-cuve de type Fl243a (II) pour canon antiaérien de 10.5 cm : ouverture de tir protégée par un volet blindé depuis l'intérieur. Cette ouverture de tir servait à protéger l'entrée de la cuve qui est orientée vers le nord

IVR53_20255632838NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale du bunker-cuve de type Fl243a (III) pour canon antiaérien de 10.5 cm depuis l'ouest

IVR53_20255632841NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du bunker-cuve de type Fl243a (III) pour canon antiaérien de 10.5 cm : ouverture de tir en gradin depuis l'extérieur. Cette ouverture de tir servait à protéger l'entrée de la cuve qui est orientée vers le sud

IVR53_20255632845NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du bunker-cuve de type Fl243a (III) pour canon antiaérien de 10.5 cm : ouverture de tir protégée par un volet blindé depuis l'intérieur. Cette ouverture de tir servait à protéger l'entrée de la cuve qui est orientée vers le sud

IVR53_20255632846NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Léguillier

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du bunker-cuve de type Fl243a (III) pour canon antiaérien de 10.5 cm depuis le sud-est : au premier plan, l'entrée orientée vers le sud ; autour de la cuve circulaire sont implantées sept niches-abris pour les soldats et les munitions

IVR53_20255632847NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du bunker-cuve de type Fl243a (III) pour canon antiaérien de 10.5 cm : emplacement du canon avec ses douze tiges filetées

IVR53_20255632850NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du bunker-cuve de type Fl243a (V) pour canon antiaérien de 10.5 cm depuis le sud-ouest : au premier plan, l'entrée orientée vers le sud ; autour de la cuve circulaire sont implantées sept niches-abris pour les soldats et les munitions

IVR53_20255632856NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du bunker-cuve de type Fl243a (V) pour canon antiaérien de 10.5 cm : au centre, l'entrée orientée vers le sud ; à gauche de l'entrée, petit espace abritant l'ouverture de tir défendant l'entrée ; autour de la cuve circulaire sont implantées sept niche

IVR53_20255632860NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du bunker-cuve de type Fl243a (V) pour canon antiaérien de 10.5 cm : ouverture de tir protégée par un volet blindé depuis l'intérieur. Cette ouverture de tir servait à protéger l'entrée de la cuve qui est orientée vers le sud

IVR53_20255632861NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du bunker-cuve de type Fl243a (IV) pour canon antiaérien de 10.5 cm depuis le nord

IVR53_20255632863NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du bunker-cuve de type Fl243a (IV) pour canon antiaérien de 10.5 cm depuis le sud-est. Du fait de sa forte visibilité, il sert de support à des graffitis

IVR53_20255632865NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Léguillier

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du bunker-cuve de type Fl243a (IV) pour canon antiaérien de 10.5 cm depuis l'est : au premier plan, l'entrée orientée vers l'est ; autour de la cuve circulaire sont implantées sept niches-abris pour les soldats et les munitions ; au centre de la cuve,

IVR53_20255632866NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du bunker-cuve de type Fl243a (IV) pour canon antiaérien de 10.5 cm : sortie de secours aménagée dans l élévation nord

IVR53_20255632869NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du bunker-cuve de type Fl243a (IV) pour canon antiaérien de 10.5 cm : ouverture de tir protégeant l'entrée de la cuve qui est orientée vers l'est

IVR53_20255632870NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du bunker-cuve de type Fl243a (IV) pour canon antiaérien de 10.5 cm : ouverture de tir depuis l'intérieur. Son volet blindé ne semble pas avoir été installé

IVR53_20255632871NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du bunker-cuve de type Fl243a (IV) pour canon antiaérien de 10.5 cm : niche murale de l'entrée

IVR53_20255632873NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du bunker-cuve de type Fl243a (IV) pour canon antiaérien de 10.5 cm : niche-abri nord destinée aux soldats. Cette niche est dotée d'une sortie de secours. Sur le mur de la niche, une peinture murale rouge imitation papier peint

IVR53_20255632875NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Léguillier

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du bunker-cuve de type Fl243a (IV) pour canon antiaérien de 10.5 cm : niche-abri nord destinée aux soldats. Sur le mur, une peinture murale rouge brun imitation papier peint réalisée au chiffon

IVR53_20255632877NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du bunker-cuve de type Fl243a (IV) pour canon antiaérien de 10.5 cm : niche-abri sud destinée aux soldats. Sur le mur de la niche, une peinture murale rouge brun imitation papier peint réalisée au chiffon

IVR53_20255632878NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du bunker-cuve de type Fl243a (IV) pour canon antiaérien de 10.5 cm : emplacement du canon avec ses douze tiges filetées. Autour figurent des marquages réalisés dans le béton frais

IVR53_20255632881NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du bunker-cuve nord en construction de campagne pour canon antiaérien depuis le sud. Elle était vraisemblablement ???armé d'un Flakvierling 38 (abréviation de Flugabwehrkanone), canon antiaérien à tube quadruple (vierling, signifie carré)

IVR53_20255632883NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du bunker-cuve sud pour canon antiaérien : élévation nord

IVR53_20255632891NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du bunker-cuve sud pour canon antiaérien depuis le sud-est. Elle était vraisemblablement ???armé d'un Flak 38 (abréviation de Flugabwehrkanone). A droite, l'élévation est percée d'une ouverture rectangulaire en partie basse

IVR53_20255632888NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Léguillier

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue intérieure du bunker-cuve sud pour canon antiaérien. Au centre, sous-sellette d'affût sur son socle en béton armé. La rainure périphérique de la cuve semble indiquer la présence de poutres supportant un plancher

IVR53_20255632892NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue intérieure du bunker-cuve pour canon antiaérien. Au centre, sous-sellette d'affût sur son socle en béton armé

IVR53_20255632893NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du bunker-cuve sud pour canon antiaérien : ouverture de tir axiale dans l'élévation est. Les élévations est, sud et ouest sont percées d'une ouverture de tir axiale pour la défense rapprochée en cas d'attaque terrestre

IVR53_20255632890NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Léguillier

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de situation du bunker-garage, bunker-puits en construction de campagne (au nord) et bassins. Ces constructions sont implantées immédiatement à l'est du bunker-poste de direction de tir Fl229 ; elles sont complètement envahies par la végétation

IVR53_20255632902NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue intérieure du bunker-garage construit immédiatement à l'est du bunker-poste de direction de tir Fl229. L'extérieur du bunker est envahi par la végétation

IVR53_20255632903NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du bunker-abri pour pompe à eau depuis l'ouest. A droite, la citerne enterrée

IVR53_20255632905NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du petit bunker-abri (fonction inconnue) depuis le sud : entrée. En arrière-plan, le bunker-poste de direction de tir secondaire de type Fl244 en construction spéciale (SK)

IVR53_20255632910NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du bunker-magasin de munitions de type Fl246 : élévation est

IVR53_20255632913NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'entrée du bunker-abri de type Fl245 pour groupe électrogène. Elle est protégée par un appentis

IVR53_20255632918NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la dalle de couverture camouflée par de la terre du bunker-abri de type Fl245 pour groupe électrogène : ensemble de cheminée et ventilation de bunker

IVR53_20255632919NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du bunker-duit pour relais téléphonique depuis l'est

IVR53_20255632929NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue intérieure du bunker-puits à câbles pour relais téléphonique : ensemble de plusieurs boîtiers de connexion. Sur le mur peint en blanc : des instructions tracées au crayon gris pour connecter les câbles et un nom (Hans Fechow)

IVR53_20255632932NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue aérienne verticale du bunker-poste de direction de tir de type Fl244 SK pour télémètre

IVR53_20255632939NUCA

Auteur de l'illustration : Philippe Troussard

Date de prise de vue : 2019

(c) Association Rossitten Histoire et Mémoire

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du bunker-poste de direction de tir de type Fl244 SK pour télémètre : entrée sud

IVR53_20255632947NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue intérieure du bunker-poste de direction de tir de type Fl244 SK pour télémètre : flèche peinte en noir et croix rouge indiquant l'infirmerie

IVR53_20255632954NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du bunker-poste de direction de tir de type Fl229 pour télémètre depuis le nord-ouest : entrée vers la cuve du télémètre

IVR53_20255632968NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du bunker-poste de direction de tir de type Fl229 pour télémètre depuis l'est : cuve du télémètre

IVR53_20255632972NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du bunker-poste de direction de tir de type Fl229 pour télémètre : escalier tournant desservant les salles de calculs et des opérations depuis la cuve du télémètre

IVR53_20255632977NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du bunker-poste de direction de tir de type Fl229 pour télémètre : débouché de l'escalier desservant les salles de calculs et des opérations. Près du plafond, vestiges des voliges clouées au mur. Les murs sont peints en blanc

IVR53_20255632978NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du bunker-abri de type 621 pour un groupe de combat : élévation sud. La première porte dessert le poste d'observation dit Tobruk

IVR53_20255632984NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue intérieure du bunker-abri de type 621 pour un groupe de combat : poste d'observation. Sur le mur est peint un panorama de tir. Dans la petite niche murale, se trouve un tuyau acoustique relié à la salle de garde

IVR53_20255632992NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du bunker-citerne : élévation sud. Un escalier dessert le bunker

IVR53_20255633020NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la porte blindée du bunker-citerne

IVR53_20255633021NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale du monument à la mémoire de l'équipage de l'escadron 427 de la Royal Canadian Air Force

IVR53_20255632775NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la stèle centrale du monument à la mémoire de l'équipage de l'escadron 427 de la Royal Canadian Air Force.
On peut lire : À la mémoire de l'équipage de l'escadron 427 de la Royal Canadian Air Force (RCAF) du Wellington III BJ-668 codé ZL-X tombé en

IVR53_20255632776NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Léguillier

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du monument commémoratif en l'honneur d'un bombardier bimoteur Whitley abattu entre Groix et la côte lorientaise au cours de la Seconde Guerre mondiale. A droite, une hélice de bombardier-torpilleur Bristol Beaufort MK de la Royal Air Force

IVR53_20255632925NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'ensemble de deux pièces d'artillerie antiaérienne : à gauche, canon contre avion Bofors de 40 mm ; à droite, canon contre avion Schneider de 90 mm

IVR53_20255632898NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du canon contre avion Schneider de 90 mm

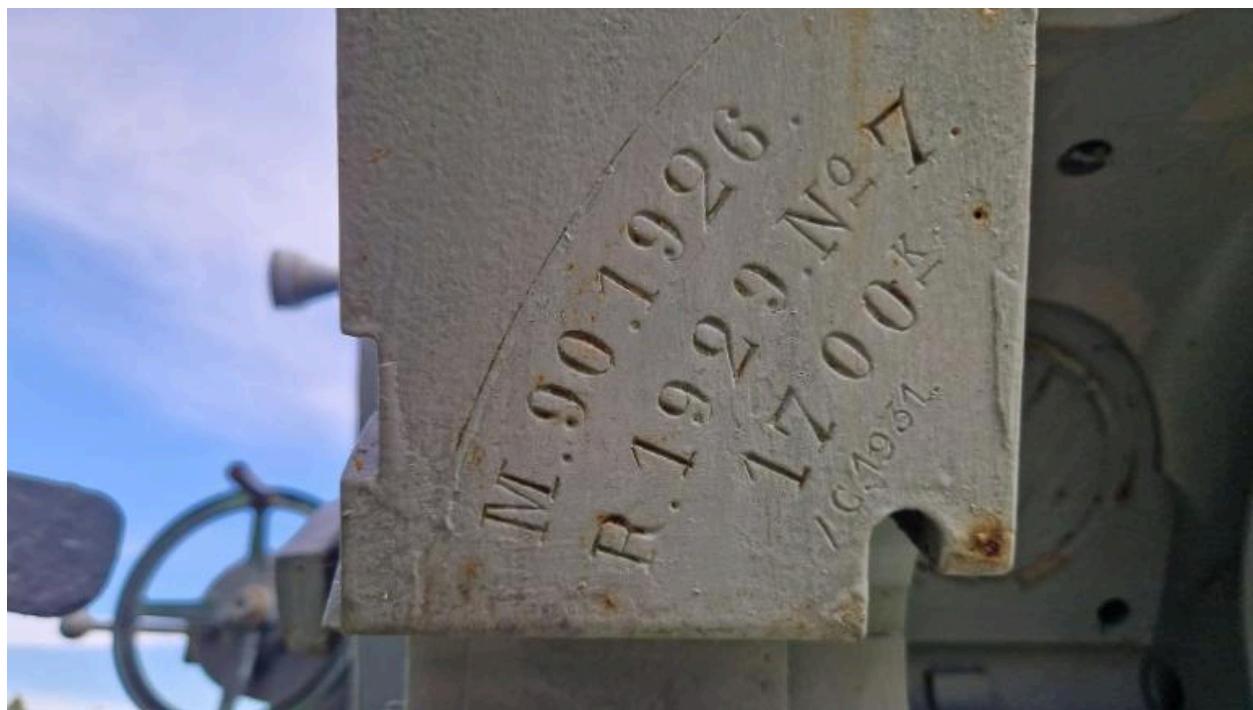
IVR53_20255632894NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du marquage sur le canon contre avion Schneider de 90 mm : M.90.1926./R.1929.N°7./1700K/C.1931.

IVR53_20255632896NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'une des deux plaques constructeur de l'affût du canon contre avion Schneider de 90 mm : S[ocié]TE D#APPLICATIONS G[énéral]ES/D#ELECTRICITE/ ET DE MECANIQUE/23-02-28/SAGEM ARGENTEUIL

IVR53_20255632897NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du canon contre avion Bofors de 40 mm

IVR53_20255632899NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du marquage sur le tube du canon contre avion Bofors de 40 mm : 227/2/U" suivi de "jKg" et d'un aigle impérial stylisé combiné à une croix gammée. On semble lire le n° _829

IVR53_20255632900NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du marquage sur l'affût du canon contre avion Bofors de 40 mm : AFFUT 75 /_43 ?

IVR53_20255632901NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue d'un projecteur allemand de 60 cm de diamètre (Flakscheinwerfer). Il appartient aux collections du Musée de l'escadrille des sous-marins de l'Atlantique (MESMAT) implanté dans le K3 à Lorient

IVR53_20255632997NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation